# "Faire des choix pour une société intégrant tous les âges"

Un **livre blanc** de recommandations aux décideurs





### Principal auteur du Livre blanc:

Dirk Jarré, Président de la Fédération Européenne des Personnes Agées (EURAG)

Avec des contributions des partenaires du projet de recherche et de coopération « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable » (SIforAGE)

### Auteur du chapitre 5 "A propos du projet SIforAGE":

Elena Urdaneta, Coordinatrice scientifique du projet SIforAGE

### © Union Européenne, [2016]

Le contenu de ce livre blanc ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union Européenne. L'auteur ou les auteurs sont seuls responsables des informations et des points de vue exprimés dans ce document.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

### TABLE DES MATIÈRES

Préface	01
Introduction et résumé	03
1.1 Objectifs du document 1.2 Le groupe cible visé 1.3 Nature des constatations et recommandations 1.4 Qui va bénéficier du projet ?	08
2 Définitions et aspects connexes 2.1 Le processus du vieillissement 2.2 Les personnes âgées dans la société européenne 2.3 Le vieillissement actif 2.4 Le vieillissement sain 2.5 Participation 2.6 L'innovation sociale et son importance	18
3 Problèmes liés au vieillissement et recommandations 3.1 La dignité humaine et les droits fondamentaux 3.2 Le droit de vieillir et sa valeur 3.3 L'image du vieillissement - préjugés et âgisme 3.4 L'intérêt de la société à traiter les problèmes liés au vieillisseme 3.5 Qualité de vie et bien-être 3.6 Problèmes et obstacles rencontrés par les personnes âgées 3.7 Mobilité des personnes âgées	32 ent

	3.8 Cohésion sociale et intégration sociale	
	3.9 Indépendance et autodétermination	
	3.10 Le vieillissement dans une perspective de vie	
	3.11 Capacités et contributions des personnes âgées	
	3.12 Besoins et choix des personnes âgées	
	3.13 Les services aux personnes vieillissantes	
	3.14 Recherche et développement	
	3.15 Technologies et services innovants et solidaires	
	3.16 Investissement dans les populations vieillissantes	
	3.17 Recrutement et formation du personnel	
	3.18 Questions de structure et d'organisation	
	3.19 Information, communication et médias	
	3.20 Aspects économiques et financiers	
	3.21 Marchés de niche et nouvelles opportunités de marché	
	3.22 Le vieillissement de la société et la croissance économique du	ırable
	3.23 Orientations politiques et stratégiques requises	
<b>4</b> O	bservations finales et perspectives	114

120

**5 A propos du projet SIforAGE** 

5.1 Description et tâches du projet

5.2 Partenaires impliqués dans le projet

### **PRÉFACE**

Dans son rapport mondial de 2015 sur le vieillissement et la santé, l'Organisation mondiale de la santé a dit clairement que le vieillissement de la population n'allait pas seulement exiger un changement fondamental de la façon dont nous vieillissons mais également de la manière dont nous pensons au vieillissement <sup>1</sup>. Aujourd'hui, les gens vivent plus longtemps dans le monde entier, dépassant 60 ans et allant bien au-delà. Il est prévu que cette croissance continue au cours des années à venir. D'ici 2030, les personnes âgées devraient représenter plus d'un tiers des populations d'Europe et d'Amérique du Nord <sup>2</sup>.

Le vieillissement de la population est en passe de devenir l'un des changements les plus transformateurs de ce siècle, ce qui aura des répercussions dans notre façon de travailler, de vivre et de nous engager au sein de nos communautés. En tant que société, nous devons modifier radicalement notre approche du vieillissement. Parce que nous savons que bien vieillir ne signifie pas seulement vivre plus longtemps – il s'agit de vivre mieux.

Dans cet esprit, le projet Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable, ou projet SIforAGE, est arrivé à un moment important. Son approche – consistant à promouvoir un vieillissement actif et sain en favorisant l'établissement de liens entre les chercheurs et les utilisateurs finaux des données de recherche – démontre le besoin

**<sup>1.</sup>** Rapport mondial de l'OMS sur le vieillissement et la santé: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/186463/1/9789240694811\_eng.pdf?ua=1

d'un travail collaboratif permettant de créer des solutions pratiques spécifiques destinées aux personnes âgées et axées sur la mise en place d'une société adaptée aux personnes âgées.

Ce projet représente la mobilisation de plus de 2 000 parties prenantes en Europe, en Turquie et au Brésil, coordonnées par le Dr. Antoni Font de l'Université de Barcelone et le Dr. Elena Urdaneta du Centre Culinaire Basque.

SIforAGE est plus qu'un projet de recherche, c'est le début d'un mouvement. Avec les recommandations présentées dans ce livre blanc, les politiciens et autres décideurs disposent désormais des outils concrets à partir desquels élaborer leurs politiques, programmes, interventions et stratégies pour traiter le problème du vieillissement de la population, améliorer les perspectives des personnes âgées et évoluer vers une société qui favorise le vieillissement actif et sain.

Etant donné que les autres pays sont à la traîne en ce qui concerne la gestion des conséquences du vieillissement de la population, la Commission de l'Union Européenne a créé un précédent important en faisant preuve de prévoyance et en soutenant de façon proactive des initiatives telles que le projet SIforAGE. Mais le travail ne s'arrête pas là. En appliquant les recommandations données dans ce livre blanc, l'UE a l'opportunité non seulement de créer une société réellement adaptée aux personnes, mais également d'être un excellent exemple pour le reste du monde.

#### Parminder Raina, PhD

Professeur, Département d'Epidémiologie clinique et de Biostatistiques, McMaster University Directeur scientifique, McMaster Institute for Research on Aging & Labarge Centre on Mobility in Aging Membre du Conseil consultatif scientifique, SIforAGE Chaire de recherche niveau 1 au Canada en GéroScience Chaire Labarge Vieillissement Optimal

### INTRODUCTION ET RÉSUMÉ



Ce document, intitulé « Faire des choix pour une société intégrant tous les âges : Livre blanc de recommandations aux décideurs » découle du projet de recherche et de coopération « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable » (SIforAGE), financé par une subvention de l'Union Européenne dans le cadre du programme « Sciences et Société 2012 ».

Les activités du projet ont été menées sur une période de quatre ans, qui a débuté fin 2012. Elles ont été réalisées par un consortium composé de 17 partenaires au total, dans divers états membres de l'Union européenne ainsi qu'au Brésil et en Turquie. Les partenaires impliqués dans la coopération appartenaient à des organismes de recherche universitaires, à des collectivités territoriales aux niveaux local et régional, aux organisations de la société civile, à de sociétés de développement de biens et services adaptés, mais pouvaient aussi provenir de la sphère politique et de la société en général.

Le projet SIforAGE a donc réuni un ensemble exceptionnel de compétences, d'expériences, d'approches et de points de vue. Dans le cadre de ses recherches, il a examiné les problèmes actuels de la société vieillissante – en particulier au sein de l'Union européenne, mais également au-delà des frontières européennes – d'une manière multiconceptuelle et pluridisciplinaire, avec l'objectif d'obtenir des informations concrètes et factuelles permettant de mieux comprendre les principales problématiques du vieillissement de la population en Europe et d'identifier les éléments susceptibles de contribuer

à résoudre les problèmes d'une société vieillissante grâce à l'adoption de politiques et de stratégies innovantes.

Le premier chapitre de cette publication clarifie la nature et l'objet de ce livre blanc. Il explique de façon relativement détaillée pour qui il a été conçu et comment il convient de l'utiliser. Il souligne en particulier l'idée que l'intention est de fournir aux décideurs, à des niveaux variés et dans des domaines divers concernés par le vieillissement de la population, un genre de manuel qui les aide à mieux comprendre les phénomènes complexes liés au vieillissement et à agir de façon aussi rationnelle que possible pour promouvoir la réalisation d'une « société intégrant tous les âges ».

Le second chapitre propose des définitions opérationnelles et des aspects importants des questions traitées dans la dernière partie du livre blanc, pour permettre une appréhension plus précise du vieillissement en tant que processus multidimensionnel, de ce que signifie le vieillissement actif et sain, de la situation et des possibilités de participation des personnes âgées dans la société européenne et enfin, de la nature et de la pertinence de l'innovation sociale.

La partie principale et la plus importante de ce document est le chapitre trois, composé de 23 rubriques abordant tout un éventail de questions sensibles liées au vieillissement en Europe. Chaque rubrique débute par la présentation d'une sélection de résultats et observations concernant les sujets respectifs, dans le but de familiariser les décideurs avec les différentes facettes de la problématique abordée. Cette partie d'introduction et d'information est suivie de recommandations pour l'élaboration de politiques et de stratégies et la prise de mesures concrètes.

Les questions traitées dans ces rubriques abordent divers aspects des valeurs et des droits fondamentaux dans la société européenne, de la situation réelle et des problèmes des personnes âgées, de leurs besoins et des choix possibles, comment servir aux mieux les personnes âgées, leurs capacités et leur potentiel dont la société peut bénéficier dans des domaines divers, mais aussi des raisons pour lesquelles la société devrait investir dans des politiques pour les personnes âgées et comment, des raisons économiques et financières des politiques et stratégies, et enfin, donnent un bref aperçu des opportunités de marché que la société vieillissante européenne offre aux acteurs du marché.

On peut considérer certaines des constatations, conclusions et recommandations particulières comme déjà connues. Dans ce livre blanc, elles sont cependant replacées dans un contexte plus large et global qui peut changer réellement leur signification unilatérale et leur valeur.

Merci d'avance pour votre aimable coopération! Dans le chapitre 5 « A propos du projet SIforAGE, » le lecteur peut trouver des liens vers divers documents du projet SIforAGE, dans lesquels sont consignés les résultats détaillés du travail scientifique réalisé.

Il est évident qu'un court document tel que ce livre blanc ne peut être exhaustif et couvrir toutes les questions relatives au vieillissement, de même qu'il ne peut entrer dans tous les détails des sujets choisis. Il est également entendu que la situation peut être très différente entre les divers pays européens et que les stades du développement de politiques et stratégies relatives au vieillissement peuvent couvrir un large éventail d'objectifs, d'approches et de méthodes spécifiques.

Cependant, la composition de ce document découle en premier lieu de l'intention d'offrir aux décideurs une vision globale du processus complexe du vieillissement en Europe selon des perspectives différentes. Les descriptions et les recommandations ont pour but de ne servir que de « points de départ » et de « sujets de réflexion », une base de départ pour amorcer la réflexion et la discussion entre les décideurs – et également les personnes concernées par ces décisions ou par leur absence. Il s'agit d'attirer l'attention sur les diverses problématiques présentées, de stimuler l'interprétation individuelle du phénomène concret et d'encourager la réflexion sur les solutions possibles aux principaux problèmes et la compréhension des nouvelles opportunités - contribuant de ce fait à façonner l'avenir de l'Europe en favorisant « une société intégrant tous les âges. »

Dans le quatrième court chapitre, quelques conclusions générales sont tirées du travail du projet SIforAGE et des considérations présentées dans ce livre blanc, et donnent lieu à des recommandations importantes sur les mesures qu'il est nécessaire d'adopter à l'échelle européenne.

Le chapitre cinq, enfin, fournit au lecteur des informations détaillées sur le projet « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable », SIforAGE. Il décrit les objectifs et l'approche du projet, les partenaires impliqués et les principales approches méthodologiques, et donne un bref aperçu des résultats.

#### **Avis importants:**

Le lecteur n'est pas nécessairement obligé de lire tout le document mais peut simplement choisir un sujet ou un aspect présentant un intérêt particulier pour lui. La Table des matières détaillée au début et l'index des mots clés à la fin devraient faciliter la recherche d'éléments spécifiques.

Ce livre blanc est considéré comme un « projet en cours » qui demande à être encore développé et affiné grâce à la contribution des utilisateurs. Il serait donc très utile que vous fassiez parvenir vos commentaires, observations, exemples de bonnes pratiques et recommandations à:

**Dirk Jarré**, EURAG, principal auteur de ce livre blanc – adresse mail : **dirkjarre@aol.com** 

#### et à

**Elena Urdaneta**, Coordinatrice scientifique de SIforAGE – adresse mail: **eurdaneta@bculinary.com** 



## Caractéristiques et objectif du livre blanc

### Objectifs du document

1.1

Le projet « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable », résumé par l'acronyme SIforAGE – financé par le septième programme cadre de l'Union européenne – peut être considéré en premier lieu comme un programme de recherche scientifique appliquée. Cependant, les résultats de cet important travail de recherche ne doivent pas uniquement se traduire par les rapports que le consortium du projet a adressés à la Commission européenne mais doivent être activement promus et peuvent contribuer de façon utile à un changement social à venir dans les sociétés vieillissantes.

Nous considérons que les observations du projet SIforAGE ont une importance très significative et que les conclusions que l'on peut en tirer sont d'une grande valeur. Elles méritent sans aucun doute d'être portées à l'attention des professionnels et d'un public concerné et intéressé. Outre les aspects plus techniques, elles ont d'abord une importance politique et stratégique considérable. Elles doivent donc être mises, en particulier, à la disposition des personnes et institutions impliquées dans la planification et la mise en œuvre de mesures concernant les problématiques actuelles de la société européenne vieillissante - mais aussi, elles concernent tout autant ceux qui imaginent et préparent le futur de cette société. En outre, elles doivent être portées à l'attention des personnes directement ou indirectement concernées - telles que les personnes âgées elles-mêmes et le public dans son ensemble – afin de stimuler et de soutenir le discours général sur le vieillissement de la société européenne, ses phénomènes, ses problèmes, les solutions possibles et les perspectives d'avenir.



Il est clair que ce document ne peut pas couvrir tous les aspects du vieillissement de la société européenne ni l'ensemble des problématiques concernant les personnes âgées au sens large – et qu'il ne peut donc être considéré comme exhaustif. Il convient davantage de l'utiliser comme point de départ pour des réflexions plus détaillées et un dialogue entre les différents décideurs et ceux qui sont impliqués dans les processus de décision relatifs au vieillissement. Il est également entendu que les états membres de l'Union européenne ont atteint des stades très différents dans leurs politiques relatives au vieillissement de la population, y compris sur la promotion du vieillissement actif et sain VAS – et que certains sont plus avancés que d'autres – de sorte que la présentation des problématiques ou des recommandations n'a pas nécessairement la même signification pour tous.

Compte tenu de ces considérations, le consortium du projet SIforAGE a décidé de concevoir et de publier ce « livre blanc » en plus et indépendamment de ses rapports de projet ordinaires. L'objectif est de fournir un document allant droit au but, facile à comprendre et intéressant pour de nombreuses personnes et institutions traitant les questions liées au vieillissement ou affectées par ce phénomène, afin de contribuer à une meilleure gouvernance.

### Le groupe cible visé

1.2



Les commentaires et recommandations présentés devraient également présenter un intérêt pour les simples « femmes et hommes de la rue »

Les réflexions et recommandations présentées dans le chapitre 4 sous le titre « Problèmes liés au vieillissement et recommandations » concernent vingt-deux problématiques spécifiques et ont pour vocation d'aider les politiciens et autres principaux décideurs à des niveaux divers à concevoir des politiques, des stratégies, des projets et des actions ayant le potentiel d'élargir les options et d'améliorer les conditions nécessaires au vieillissement actif et sain dans la société. Par la même occasion, cela permettra de donner aux personnes âgées davantage d'opportunités de prendre une part active dans la société et d'apporter leur expérience et leur sagesse au service de son développement, contribuant ainsi activement à la promotion d'une « société pour tous » durable et qui profitera à tous ceux qui la composent.

Ces réflexions mettent également en lumière les nombreuses opportunités que les sociétés vieillissantes offrent à la science, à la recherche et au développement en termes d'économie comme de stratégie. Les progrès de la science et de la technologie et les opportunités qui en découlent en termes de la mise au point et de la production de biens et de services innovants en rapport avec les besoins et les choix d'une population de plus en plus vieillissante offrent d'énormes possibilités pour les marchés nationaux, européens et mondiaux. Ces opportunités doivent être comprises et utilisées par les acteurs impliqués - mais également, et c'est important, par ceux qui sont responsables de la création des cadres et conditions permettant de lancer, d'encourager et de favoriser des mesures et des actions novatrices et axées vers l'avenir.



Il est bien entendu que le terme de « décideur » s'applique à des catégories diverses de personnes clés qui jouent un rôle décisif pour et dans le développement de la société. Ils peuvent agir au sein des structures parlementaires ou gouvernementales, des partis politiques, des administrations publiques, des entreprises ou des syndicats, des organisations de la société civile, ainsi que des universités et des organismes de recherche - pour ne citer que quelques-uns des plus importants. En fonction de la portée de leur champ d'action et de l'étendue de leurs responsabilités, ces décideurs peuvent agir à l'échelle locale, nationale ou régionale mais peut-être aussi à l'échelle européenne, dans le cadre des institutions de l'Union européenne, dans les fédérations professionnelles européennes, dans les réseaux de la société civile européenne et autres structures similaires.

Outre ces acteurs opérant dans un contexte institutionnel, les commentaires et recommandations présentés devraient également présenter un intérêt pour les simples « femmes et hommes de la rue » qui sont, en tout état de cause, le sujet et l'objet de tous les décisions liées au développement de la société et de l'économie. Ces commentaires et recommandations peuvent certainement les aider à mieux apprendre et comprendre quels sont les enjeux politiques, quels sont les problèmes et comment on peut les résoudre. Cela peut les aider à être mieux informés, les inciter à développer leurs propres opinions et les encourager à s'engager (plus intensément) dans les affaires de la société, ce qui leur permettra de prendre des décisions sur les personnes et les groupes auxquels ils veulent donner autorité pour les représenter et prendre des décisions pour leur compte.

## Nature des constatations et recommandations

1.3



Nous nous sommes volontairement efforcés de veiller à ce que les déclarations et recommandations présentées dans le chapitre 4 de ce document soient basées sur des résultats de recherche réelles et concrètes et soient donc formulés à partir de faits. Nous nous sommes appuyés en particulier sur des expériences pratiques « sur le terrain », de la collecte de cas de bonnes pratiques et, plus spécifiquement, sur l'analyse de l'innovation sociale identifiée.

Un vadémécum de la gouvernance et des bonnes pratiques dans les stratégies sur le vieillissement



Dans la mesure du possible, les rubriques du chapitre 4 démarrent sur des remarques générales sur les problématiques abordées, pour présenter ensuite les conclusions du projet SIforAGE, suivies par des réflexions sur l'importance de ces problématiques pour l'individu d'une part et pour la société de l'autre. Sur cette base, des recommandations sont proposées aux décisionnaires de tous niveaux. Au besoin, elles peuvent également fournir des idées intéressantes d'opportunités innovantes pour les acteurs économiques.

Ce document devrait également contribuer à l'initiation et à la promotion d'échanges entre les différents groupes de décideurs à des niveaux divers. En proposant des bases de réflexion concrètes reposant sur les faits et les processus, il peut servir de déclencheur pour la collecte d'expériences utiles déjà existantes et, en particulier, d'idées novatrices à tester comme cela a été le cas dans le projet SIforAGE et comme expliqué dans le chapitre 4.

Enfin, nous espérons que ce livre blanc aidera à apporter une réponse plus adaptée au problème fondamental de l'amélioration de l'implication des personnes touchées par le vieillissement – les personnes âgées ellesmêmes, leurs familles et tous ceux qui leur apportent un soutien et des soins. Ils peuvent souhaiter s'exprimer sur la validité et l'utilité des déclarations et des recommandations présentées, sur leurs problèmes, leurs besoins, leurs préférences et leurs choix en passant par un « point de contact européen sur le vieillissement » qui reste à identifier, afin de développer encore le livre blanc pour qu'il joue le rôle d'un « vadémécum de la gouvernance et des bonnes pratiques dans les stratégies sur le vieillissement. »

### Qui va bénéficier du projet ?

1.4

Le nom du projet « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable » suggère en premier lieu un objectif économique – à savoir, quelles innovations sociales liées au vieillissement actif et sain peuvent contribuer à promouvoir la croissance économique au sein de l'Union européenne. Cependant, le travail de recherche mené par le consortium SIforAGE est allé bien au-delà des aspects économiques du vieillissement en Europe.

Les partenaires impliqués dans le projet se sont rendu compte progressivement, dans leur travail de recherche et leurs processus de diffusion active, que les connaissances concernant le vieillissement de la société européenne étaient très faibles en général et que la compréhension de ses diverses facettes et conséquences n'avait qu'une influence très limitée sur les processus

de prise de décision. Cependant, les aspects économiques et les opportunités commerciales possibles - aussi importantes soient-elles en elles-mêmes – ne peuvent pas être traitées par une approche unilatérale mais sont, en réalité, de simples conséquences d'un changement profond de la société européenne. Des facteurs multiples contribuent à ce changement profond de la société, comme c'est le cas de nombreux autres processus de changement social, tel que la prolongation progressive admirable de l'espérance de vie, la revendication croissante du respect intégral des droits fondamentaux de la personne, la tendance encore en cours à l'individualisation, les avancées de la science et de la technologie, le rôle important de la participation des personnes et de la société civile dans l'élaboration du présent et de l'avenir de l'Europe, et la mondialisation avancée de l'économie.

S'il est vrai que tout le monde a le potentiel de jouir de la longévité dans des conditions physiques, mentales, sociales et matérielles satisfaisantes, les mesures permettant de préparer un vieillissement actif et sain doivent débuter à un âge précoce. Ces mesures ne relèvent pas seulement de la responsabilité personnelle et individuelle, comme on le dit trop souvent, mais sont conçues principalement par la société dans son ensemble. La compréhension du processus de vieillissement dans le cycle de la vie, avec les changements qu'il implique dans les capacités humaines, les possibilités, les limites et les besoins, doit être intégrée dans le système éducatif général. Les services de santé préventive et curative ainsi que la protection sociale doivent être principalement des questions à traiter dans le cadre de politiques nationales. Il en va de même pour les régimes généraux de protection sociale, y compris le maintien des revenus pour les personnes qui ne peuvent plus travailler pour gagner leur vie. Les conditions du cadre déterminant la qualité des institutions dans lesquelles les personnes peuvent bien vieillir ou dans lesquelles on prend soin des personnes âgées sont également des problèmes qui devraient entrer dans le cadre de politiques publiques – impliquant en particulier les autorités locales.

La qualité de la gouvernance et de l'élaboration de politiques concernant le vieillissement en respectant les aspirations, les besoins et les choix des personnes « quand elles vieillissent » n'est pas seulement un avantage pour la personne en tant qu'individu mais intéresse l'ensemble de la société. Une bonne gouvernance permet d'assurer le respect éthiquement indispensable de la dignité humaine et l'application des droits fondamentaux, contribue sensiblement au renforcement de la cohésion sociale, et favorise une participation importante des personnes de tous âges à la vie politique, sociale, économique, culturelle et communautaire. En fait, l'individu comme la communauté au sens large seront mieux servis par des politiques bien pensées et intelligemment conçues qui intègrent toutes les générations.

Les partenaires du consortium SIforAGE espèrent que ce livre blanc sera pris en compte par les décideurs qui traitent des aspects du vieillissement de la population en Europe à différents niveaux et dans des contextes divers comme étant intéressant et utile et qu'il contribuera à une révision plus axée sur l'avenir de toutes les politiques traitant les changements démographiques et sociétaux actuels. Enfin, il devrait contribuer au développement d'options et de solutions alternatives en faveur de la population vieillissante et stimuler sa participation à la formation de la société européenne.



## Définitions et aspects connexes

### Le processus du 2.1 vieillissement

Dans la culture européenne, les expressions « vieux » et « vieillir » évoquent des idées de dégradation, de ralentissement, d'inutilité, de repos, de perte de mobilité, de maladie, de dépendance, de solitude et de mort. Pour l'individu, le fait de vieillir est lié aussi aux chagrins et aux craintes concernant ce qui va arriver ensuite, vers la fin, ou après.

La nature, la maturité et la qualité d'une société sont, en grande partie, déterminées par l'attitude qu'elle adopte vis-à-vis de ses membres les plus âgés. Le fait qu'elle considère ses personnes âgées comme l'un de ses trésors, ayant accumulé une grande expérience de la vie et une grande somme de connaissances et de sagesse, ou qu'elle les perçoive principalement comme un groupe de consommateurs inactifs et non-productifs de biens et de services, ou même comme un poids pour la société, détournant des ressources au détriment des autres personnes, est donc un point essentiel.

Le développement social et éthique de la société européenne a évolué, passant d'une responsabilité collective de la famille et de la communauté de veiller sur leurs membres les plus âgés avec un sens de la solidarité interne très développé, vers une approche largement individualisée où les personnes doivent prendre leurs propres dispositions en vue des dernières années de leur vie, dans le cadre de systèmes publics de protection sociale. Dans un nombre croissant de pays européens, les services sociaux ne sont pas fournis par les pouvoirs publics ou par des organisations bénévoles dans le cadre de programmes de solidarité mais doivent être achetés individuellement sur le marché, bien qu'ils soient souvent cofinancés par des budgets publics.

Mais on reconnaît aussi de plus en plus le fait que la dignité des êtres humains dès leur naissance n'est pas négociable et doit être respectée et protégée tout au long de leur vie et qu'ils ont donc le droit de vieillir dans la dignité. Ceci est un argument en faveur d'une approche du processus de vieillissement en tant que « cycle de vie » qui commence dès la naissance – ou même au stade prénatal – et se termine par la mort, après avoir traversé différents stades de croissance et de déclin.

Les progrès de la médecine, de l'hygiène, de la nutrition, des conditions de logement, de la sécurité au travail et dans d'autres domaines ont contribué largement à l'augmentation de l'espérance de vie dans la société européenne – ce qui signifie qu'au cours du siècle dernier, la durée de vie moyenne des européens a augmenté d'un bon nombre d'années. Cependant, on a cessé d'accorder de l'importance au nombre d'années gagnées, en lui-même, pour s'intéresser davantage à leur qualité, d'où le mot d'ordre actuel incitant à « ajouter de la vie à ses années » avec des perspectives multiples et diverses de ce que signifie la qualité de vie.

L'encouragement du vieillissement actif et sain et le soutien d'une espérance de vie en bonne santé sont devenus une responsabilité conjointe des individus à un stade précoce – en prenant soin de soi et en évitant les styles de vie malsains et les comportements dangereux pour la santé – et des structures publiques – en éliminant les dangers et les obstacles pour la santé des personnes de tous âges et en promouvant l'éducation sanitaire, la sécurité alimentaire et d'autres facteurs importants.

La « perspective du cycle de vie » est intimement liée à l'idéologie moderne « d'une société intégrant tous les âges » qui influence l'élaboration des politiques nationales dans les différents pays lorsqu'il s'agit de faire face aux divers problèmes démographiques dans des sociétés qui ne cessent de vieillir. Elle reconnait de plus en plus le fait que la division – et le classement principalement artificiel – par catégories d'âge a de moins en moins de sens par rapport à une approche consistant à s'intéresser aux différents stades ou situations de la vie. L'objectif à poursuivre semble être principalement de réorganiser la solidarité dans la société à travers de nouvelles formes de relations et de responsabilités inter et intra-générationnelles.

Les préoccupations relatives à l'autodétermination, à l'autonomie et à la participation continue des personnes vieillissantes dans la société sont de plus en plus intéressantes pour les individus, les communautés et même l'état, car ces aspects correspondent à la conception européenne moderne de la vie et sont donc très appréciés. Cela a des conséquences remarquables pour l'éducation, même dès le plus jeune âge, pour la planification physique du logement, des investissements dans les infrastructures, des systèmes de protection sociale, des budgets publics, des campagnes électorales et même de la législation et des procédures administratives.

Le marché est en train de comprendre peu à peu que les jeunes ne sont pas le seul groupe de consommateurs très important et qui crée les tendances, mais aussi que le nombre croissant de personnes âgées mérite une grande attention car elles constituent un groupe à fort pouvoir d'achat et ayant des besoins et des préférences très variés. Outre des biens et services hautement personnalisés, l'industrie étudie également les possibilités de créer et d'offrir des produits qui « peuvent être utiles et consommés à tout âge » pour maximiser leur compétitivité et leurs avantages.

# Les personnes âgées dans la société européenne

2.2

Aujourd'hui, les conditions de vie des personnes âgées ne dépendent plus en premier lieu de l'environnement familial et du soutien de leurs proches - même si ceux-ci semblent continuer à jouer un rôle essentiel - mais sont conditionnées surtout par les dispositions publiques, les processus administratifs, la science et la recherche, les produits et services offerts par le marché, les nouvelles technologies, les systèmes de communication avancés, les fournisseurs d'aide publics et privés, etc. Ces acteurs semblent avoir une forte tendance à concevoir leurs activités, leurs biens et leurs services sur la base de leurs propres idées sur les besoins réels, les valeurs, les intérêts, les capacités, les préférences, les opinions et les aspirations de l'important et toujours impressionnant segment des personnes âgées dans la société européenne. Pour des raisons diverses, les personnes âgées sont souvent perçues comme un groupe représentant un problème à résoudre, dans la société ou dans la communauté. Ces attitudes peuvent entraîner des comportements fortement discriminatoires, paternalistes et improductifs.

### La longévité et le vieillissement de la société qui en est la conséquence, sont l'une des plus grandes réussites de l'humanité.

Cependant, la longévité et le vieillissement de la société qui en est la conséquence, sont l'une des plus grandes réussites de l'humanité. Elle offre également un grand nombre de nouvelles opportunités importantes pour réorganiser la société dans une multitude de domaines et crée des opportunités intéressantes pour les entreprises en termes de production et de commercialisation de biens et services. Celles-ci devraient certainement correspondre aux besoins et aux réalités des personnes de tous les âges afin de rendre les conditions de vie plus humaines, plus solides et plus confortables pour tous. Cependant, il existe de nombreux cas où les biens, les services et les processus semblent être conçus par des spécialistes qui peuvent être excellents dans leur profession et maîtriser des techniques de haut niveau, mais ont peu de connaissances sur les personnes âgées. Cela peut avoir pour conséquence de leur faire considérer que les personnes âgées pourraient éventuellement s'adapter à leurs solutions et non l'inverse.

Pour traiter la question des personnes âgées dans la société, il faut accorder une attention particulière aux deux points suivants. Tout d'abord, il est absolument essentiel de faire comprendre au grand public, aux hommes politiques et aux administrateurs que le groupe appelé « personnes âgées » n'a rien d'un groupe homogène mais, bien au contraire, est aussi diversifié que, par exemple « les jeunes » avec une grande variété d'identités individuelles, d'expériences, de préférences, de capacités, et ainsi de suite – mais aussi avec leurs propres limites et problèmes individuels. Ensuite, il faut proposer et promouvoir une image différente et différenciée qui mette en avant ce que les personnes âgées ont réalisé jusquelà dans leur vie et ce qu'elles peuvent tout naturellement réaliser encore à un âge avancé

Etant donné que les stéréotypes négatifs et les préjugés sur le vieillissement semblent émaner principalement de la culture occidentale moderne, il convient d'accorder une certaine attention à d'autres types de cultures - comme les sociétés orientales et méridionales (Japon, Chine, Afrique, etc.) où les personnes âgées sont particulièrement respectées par la société et honorées comme une source de sagesse et comme des modèles de bon sens en raison de leur longue expérience.

### Le vieillissement actif

2.3

La définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du « vieillissement actif » indique que « c'est le processus d'optimisation des possibilités de santé, de participation et de sécurité afin d'améliorer la qualité de vie à mesure que les gens vieillissent. Il s'applique aux individus et aux groupes de population. Le vieillissement actif permet aux gens de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de leur vie et de participer à la société tout en leur offrant une protection, une sécurité et des soins adéquats lorsqu'ils en ont besoin ».

Le mot « actif » indique le maintien de la participation aux affaires sociales, économiques, culturelles, spirituelles et civiques, et pas seulement la capacité d'être physiquement actifs ou de participer à la vie active. Les personnes âgées qui cessent de travailler, qui sont malades ou qui vivent avec une déficience peuvent continuer à apporter une contribution active à leurs familles, à leurs pairs, à leurs communautés et à leurs pays. Le vieillissement actif vise à prolonger l'espérance de vie en bonne santé et la qualité de vie de toutes les personnes à mesure qu'elles vieillissent.

Le mot « actif » indique le maintien de la participation aux affaires sociales, économiques, culturelles, spirituelles et civiques.



La « santé » désigne le bien-être physique, mental et social exprimé dans la définition donnée par l'OMS de la santé. Le maintien de l'autonomie et de l'indépendance des personnes âgées est un objectif essentiel du cadre stratégique en vue du vieillissement actif.

Il est clair que le vieillissement est un processus qui se déroule dans le contexte des réseaux humains et dans des environnements tels que la famille, la communauté, les amis et les voisins, mais aussi dans les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers, avec le recours aux soins de santé et sociaux ou autres prestations de service. Par conséquent, la nature et la qualité des relations sociales respectives revêtent une énorme importance et sont de puissants déterminants des possibilités de vieillissement actif. Il en va de même, bien que cela puisse prendre une autre forme, de l'environnement physique dans lequel les gens vieillissent.

### Le vieillissement sain

2.4

Malgré le fait que la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé du « vieillissement actif » constitue déjà une approche assez complète de la santé, d'autres définitions ajoutent des détails utiles. L'Institut suédois de la santé publique suggère par exemple que « le vieillissement en bonne santé consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, afin que les personnes âgées puissent prendre une part active dans la société et jouir d'une vie indépendante et d'une haute qualité de vie. »

Un rapport du groupe EuroHealthNet intitulé « Vieillissement sain et actif, » commandé par le Centre fédéral allemand pour l'éducation sanitaire (Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, BZgA) donne la définition suivante qui est très utile :

« Un vieillissement en bonne santé consiste à permettre aux personnes âgées de jouir d'une bonne qualité de vie. Les stratégies de vieillissement en bonne santé devraient créer les conditions et les possibilités pour les personnes âgées d'avoir une activité physique régulière, des régimes alimentaires sains, des relations sociales, de participer à des activités qui les intéressent et d'avoir une sécurité financière. Cela implique des approches holistiques qui traitent à la fois de la santé mentale et physique, ainsi que d'une approche intersectorielle pour améliorer les déterminants sociaux de la santé, tels que des environnements de vie sûrs, un système de retraite flexible et des politiques de retraite correspondantes. Un vieillissement en bonne santé n'est donc pas possible si l'on se contente d'une seule initiative, car il nécessite toute une gamme d'actions et d'approches aux niveaux individuel et sociétal qui se combinent pour atteindre ce résultat. Le vieillissement en bonne santé nécessite également un changement de paradigme structurel, car les personnes âgées doivent désirer et conserver leur capacité à jouer un rôle actif dans la société, tandis que la société doit, quant à elle, les encourager et en tenir compte. »

Un vieillissement en bonne santé consiste à permettre aux personnes âgées de jouir d'une bonne qualité de vie.

(http://www.healthyageing.eu/sites/ www.healthyageing.eu/files/featured/ Healthy%20and%20Active%20Ageing.pdf)

Le vieillissement ne doit pas être considéré principalement comme étant un fardeau et une étape où les gens ne peuvent plus être utiles et représenter un atout pour la société. Les personnes âgées peuvent contribuer et contribuent considérablement à la société à différents niveaux et dans divers domaines: dans les relations personnelles, dans la prestation de services aux membres de la famille, dans les organisations bénévoles de toutes sortes, dans les conseils à des collègues plus jeunes (augmentant ainsi la transmission des connaissances) et dans de nombreux autres domaines. Ils le font principalement pour leur plaisir personnel ou par devoir envers la société, et pour avoir le sentiment d'être encore utiles, pour attirer l'attention et être reconnus. Il est clair que de telles activités, qui peuvent être mieux appréciées grâce à une « approche basée sur les atouts », contribuent au bonheur et à la qualité de vie des personnes qui les exécutent.

Il semble y avoir un changement intéressant, puisque l'on délaisse l'approche traditionnelle de la vision du vieillissement comme une perte progressive des capacités et de la santé, avec toutes les conséquences négatives diverses et complexes qui en découlent, pour adopter une perspective qui s'intéresse aux capacités que les personnes vieillissantes ont conservées, à ce qu'elles peuvent encore réaliser ou à ce qu'elles peuvent continuer à développer - si les conditions le leur permettent.

D'une part on considère que l'individu luimême est responsable de l'adoption de comportements sains, de la compréhension du processus de vieillissement et des attitudes personnelles positives à son égard. Ces responsabilités comprennent l'exercice physique régulier, la consommation d'aliments sains, de bonnes relations sociales, le maintien d'une activité intellectuelle, l'apprentissage de nouvelles choses et l'exécution de nouvelles activités et, en général, le fait de s'adapter aux limites imposées par le fait de vieillir. D'autre part, les facteurs externes sont également d'une grande importance comme une couverture sociale appropriée pour la vieillesse, une approche médicale différenciée et personnalisée du vieillissement en mettant l'accent sur les mesures préventives, l'amélioration de l'environnement dans lequel les gens vivent pour répondre à leurs besoins et une approche des soins stimulante et encourageante, pour ne citer que quelques domaines concernés.

### **Participation**

2.5



La participation est le processus par lequel les acteurs publics et non-publics - qu'il s'agisse d'organismes gouvernementaux, d'hommes politiques, des forces du marché ou d'autres acteurs qui ont une influence sur les conditions de vie des personnes - impliquent des individus ou des groupes intéressés ou affectés dans différentes étapes de la prise de décision. La participation est toujours un processus à double sens grâce à l'information et la communication mutuelles, grâce au dialogue et, dans le meilleur des cas, à l'élaboration conjointe de politiques, stratégies et actions qui évitent ou résolvent les problèmes et permettent des décisions meilleures et plus acceptables.

La participation est toujours un processus à double sens grâce à l'information et la communication mutuelles, grâce au dialogue.

La participation repose sur le principe du « rien sans eux, s'ils sont concernés » qui reconnaît que ceux qui sont affectés par les décisions ont le droit de s'exprimer avant que ces décisions ne soient prises et mises en œuvre. Bien conçue, elle inclut également l'affirmation selon laquelle l'opinion des parties prenantes est reconnue, prise au sérieux et peut effectivement influencer le processus décisionnel.

L'objectif de la participation aux processus décisionnels est de mieux reconnaître, évaluer et couvrir les besoins et les préférences de toutes les parties prenantes dans un domaine général ou spécifique, y compris les décideurs eux-mêmes, ceux qui financent les actions à décider et les autres acteurs importants. La participation par l'implication des intéressés devrait non seulement être rendue possible en principe, mais également être facilitée - en particulier pour les individus et les groupes les moins puissants, les plus vulnérables et les plus marginalisés.

Un aspect important de la participation est que les participants existants et potentiels peuvent déterminer eux-mêmes les caractéristiques et les processus de participation sur la base d'une information solide, complète et continue. La participation peut et doit inclure des processus appropriés de suivi, d'évaluation et de correction des résultats et de mise en œuvre de la décision prise.

## L'innovation sociale et son importance

2.6

L'une des valeurs importantes des innovations sociales est qu'elles peuvent constituer des exemples de bonnes pratiques.

Le terme « innovation sociale » est très à la mode de nos jours, mais on lui prête encore des interprétations et des significations différentes quant à ses objectifs, ses promesses et ses effets réels. Un aspect semble pourtant clair, c'est le fait que les « innovations sociales » ont un impact positif et bénéfique sur la société et améliorent de ce fait la condition humaine en ajoutant des éléments de « valeur sociale ».

Bien qu'il soit souvent difficile de faire la distinction entre les « initiatives », les « interventions » et les « innovations », le terme « innovation sociale » est utilisé dans ce document pour désigner des idées, des concepts, des stratégies, des politiques, des méthodes, des actions ou des produits qui répondent aux problématiques liés au vieillissement de la société et aux problèmes des personnes âgées dans la société européenne. Ils peuvent avoir un caractère préventif, curatif, de soin, de soutien ou de motivation.

Il est utile de comprendre que « les innovations sociales sont des pratiques nouvelles ou plus efficaces qui s'avèrent capables de s'attaquer aux enjeux sociétaux et qui sont adoptées et utilisées avec succès par les individus, les groupes et les organisations concernés ». Cela signifie également que les innovations sociales ne sont pas limitées à un domaine spécifique. Elles peuvent être réalisées dans la production et la commercialisation de produits, dans la conception et la prestation de services ou dans l'invention de nouveaux processus sociétaux, par exemple en matière d'éducation et de communication, entre autres.

L'expérience montre, et c'est important, que l'application des innovations sociales ne peut pas nécessairement être généralisée. Elles peuvent être opérationnelles et avantageuses pour un groupe, dans un domaine problématique, à un endroit spécifique présentant des conditions particulières et à un moment donné - mais peuvent l'être beaucoup moins ou pas du tout, ou même avoir des effets négatifs dans des paramètres différents. Normalement, une innovation sociale aborde un problème spécifique soit pour la première fois, soit de façon totalement nouvelle, soit en utilisant des moyens alternatifs encore inexplorés, soit en améliorant considérablement les méthodes et approches existantes.

La plupart du temps, les innovations sociales doivent surmonter une résistance considérable avant d'être acceptées et de devenir efficaces une fois mises en œuvre. Pour diverses raisons, la société dans son ensemble et les groupements qui la composent montrent un degré élevé de réticence et d'inertie au lieu d'accepter le changement facilement, et réagissent comme un cargo lourd et volumineux alourdi par son énergie cinétique quand le capitaine ordonne un changement de cap: il faut beaucoup d'efforts et de travail du côté du moteur et il faut du temps pour appliquer le nouveau cap.

L'une des valeurs importantes des innovations sociales est qu'elles peuvent constituer des exemples de bonnes pratiques qui peuvent être utilisés selon le principe de « l'imitation créative » face à des problématiques similaires. Cela signifie que les éléments constitutifs de l'innovation et les conditions dans lesquelles l'innovation a été mise en œuvre ou utilisée doivent être soigneusement analysés et ensuite adaptés de manière « créative » - ce qui en soi peut être un processus innovant - au nouvel environnement et à ses exigences.



## Problèmes liés au vieillissement et recommandations

# La dignité humaine et les droits fondamentaux

## 3.1

La « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne », entrée en vigueur en décembre 2009 grâce au traité de Lisbonne, stipule que « la dignité humaine est inviolable » et qu'elle « doit être respectée et protégée ». Elle ajoute que « toute discrimination fondée sur un motif tel que... le handicap ou l'âge... est interdite. »

Plus précisément, la Charte stipule que « l'Union européenne reconnaît et respecte les droits des personnes âgées à mener une vie de dignité et d'indépendance et à participer à la vie sociale et culturelle » et ajoute que « l'Union reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de mesures visant à assurer leur indépendance, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté. »

Une formulation similaire peut être trouvée dans toutes les constitutions ou législations fondamentales des États membres de l'Union européenne et dans la « Convention européenne des droits de l'homme » du Conseil de l'Europe. La dignité humaine et les droits fondamentaux de l'individu font partie intégrante et non négociable de l'éthique, de la culture et de l'auto-compréhension de la société européenne. En aucun cas, ils ne doivent être ignorés, peu ou pas suffisamment respectés ou mal appliqués.

Lorsque les personnes vieillissent ou sont frappées par un handicap grave, elles sont susceptibles de devenir particulièrement vulnérables et dépendantes du soutien des autres. Par conséquent, le respect de leur dignité humaine et la sauvegarde de leurs droits fondamentaux doivent être une priorité absolue.

- Les gouvernements doivent être étroitement surveillés quant à leur responsabilité fondamentale de légiférer de manière à ce que la dignité humaine et les droits fondamentaux de tous, et donc aussi des personnes âgées, soient pleinement protégés. Cela doit inclure l'évaluation de l'application cohérente et complète de la législation correspondante dans toutes les circonstances possibles.
- Tous les organismes et services qui apportent un soutien et des soins aux personnes âgées doivent s'engager à respecter pleinement cette législation dans toutes leurs dispositions prises en vue de servir les personnes âgées et dans toutes les actions détaillées qu'ils proposent ou réalisent.
- Les organismes responsables politiquement ou juridiquement des institutions et des services qui fournissent un soutien et des soins aux personnes âgées doivent s'assurer que les prestataires informent dans une mesure suffisante les utilisateurs ou les clients au sujet de leurs droits. Ils doivent mettre en place des mécanismes efficaces garantissant la participation des personnes âgées et le suivi des règles correspondantes - y compris les procédures de plainte appropriées.
- Les gouvernements doivent veiller à la mise en place d'une législation prévoyant des formes avancées de consentement éclairé et permettant à la personne de jouer un rôle actif en dépit de ses limites, ce qui lui permet de continuer à participer à la prise de décision. Cela devrait, à terme, mener au développement d'une « culture d'obtention systématique du consentement fondé sur une information et une transparence complètes », soutenant ainsi l'autodétermination et le choix, renforçant la participation active et favorisant l'inclusion dans la société. A cet effet, le projet SIforAGE a développé, sur la base de bonnes pratiques comparées, un « Guide pour recueillir le consentement des personnes âgées. »

# Le droit de vieillir et sa valeur

3.2

La valeur de la vie et le droit primordial de vivre comprennent le droit de vieillir dans la dignité et selon les valeurs et les possibilités de la société. Ce droit de vieillir commence, en principe, dès la naissance et se termine par la mort naturelle de la personne. Il doit donc être considéré comme une caractéristique permanente du parcours de vie. Le fait de créer les conditions et de prendre les dispositions nécessaires pour permettre à tous de vieillir dans les meilleures conditions possibles, compte parmi les plus nobles responsabilités non seulement de l'état mais aussi de toute la société. La manière dont ce droit est garanti et concrètement appliqué est l'expression la plus significative de la qualité de chaque société.

Le droit de vieillir est lié directement au droit fondamental de vivre et au « droit au respect de son intégrité physique et mentale » tels qu'ils sont exprimés dans la « Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne » ainsi qu'au « droit à la non-discrimination », garanti par la Convention européenne des droits de l'homme (article 14). Pour l'individu lui-même, le vieillissement est un processus continu et parfois perturbateur consistant à exister dans un certain environnement naturel et social, à passer par diverses expériences agréables et aussi douloureuses, d'apprentissage, de compréhension, de lutte, d'acquisition et de réalisation. Pour la plupart des gens, la vie et son cours naturel sont certainement la chose la plus précieuse qu'ils puissent concevoir.

## Le droit de vieillir est lié directement au droit fondamental de vivre.

- Toutes les autorités morales, politiques et éducatives de la société doivent promouvoir une meilleure compréhension du droit au vieillissement et de la valeur de l'âge ainsi que de la non-discrimination, sur ce que le processus de vieillissement signifie pour l'individu. Ils doivent initier et favoriser un discours public sur les exigences du bien vieillir et sur les responsabilités de la société dans la création des conditions nécessaires.
- Des mesures doivent également être prises pour rendre la société dans son ensemble fière de son succès en assurant la longévité et en veillant à ce qu'une population vieillissante ne soit pas considérée comme un fardeau menaçant, mais comme une expression de la qualité de cette société même.
- Développer des « principes éthiques sur la vulnérabilité et la dépendance » et « promouvoir une culture du soutien ». Dès que possible, les enfants doivent apprendre à comprendre le vieillissement non seulement comme une question de processus biologique, mais aussi comme un phénomène culturel et social auquel ils seront – dans quelques années - également exposés. Ceci permettrait d'améliorer le respect, la compréhension et de favoriser une attitude bienveillante envers les personnes âgées.
- Les personnes âgées doivent être rassurées sur le fait qu'elles sont toujours considérées comme des membres à part entière de la société, qu'elles méritent d'être reconnues, qu'elles ont des droits comme tous les autres membres et en particulier le droit de recevoir l'assistance et les soins correspondants à leurs besoins – et elles ne doivent pas hésiter à exiger ce soutien ou avoir honte de le faire.

## L'image du vieillissement préjugés et âgisme

3.3

L'image dominante du vieillissement dans la société européenne est négative - et contraire au respect de la dignité humaine. Les personnes d'un âge avancé sont surtout perçues comme « vieilles, fragiles, incapables et oubliées » et souffrent donc très souvent d'un lourd préjugé « en soi » qui ne correspond pas nécessairement à leur état physique et mental réel.

Le vieillissement de la société et la relation entre les générations plus jeunes et plus âgées sont considérés le plus souvent comme des problématiques en termes financiers, économiques, sociaux, culturels et même politiques. Les personnes âgées, et en particulier celles qui ont dépassé l'âge de la retraite, sont considérées comme un lourd fardeau sur les épaules des plus jeunes.

Compte tenu du fait que les structures familiales et les responsabilités qu'elles assumaient ont subi, pour des raisons diverses, de profonds changements, la règle n'impose plus que la famille et les proches parents prennent soin des membres plus âgés de la famille ayant besoin de soutien et de soins, comme c'était souvent le cas autrefois. Les personnes âgées sont souvent placées dans des maisons de retraite, ou des établissements de soins institutionnalisés, à moins qu'elles ne vieillissent, souvent seules, chez elles.

Etant donné que la cohabitation des générations est devenue rare, la jeune génération n'a plus une expérience directe du vieillissement et de la mort comme un phénomène naturel. Les médias sont largement responsables des préjugés et de la discrimination à l'encontre des personnes âgées. Les attitudes publiques « forcent » pratiquement les personnes âgées à se comporter comme des jeunes – ce qui constitue une violation indirecte de leur personnalité et de leur auto-perception.

- Toutes les personnes et institutions ou organisations, en particulier les médias, doivent s'efforcer de créer une compréhension et une image positives du vieillissement et des personnes âgées et reconnaître combien la génération la plus âgée a contribué au développement des richesses et à la qualité de la société actuelle.
- Dans ce contexte d'élaboration de l'opinion publique, il convient de préciser très clairement que les personnes âgées ne constituent pas un groupe homogène, mais présentent au moins autant de diversité dans leurs personnalités, leurs capacités, leurs besoins et leurs préférences que n'importe quel autre groupe d'âge.
- Les pouvoirs publics, en liaison avec les organisations de la société civile, doivent veiller à ce que des mesures appropriées soient prises, sur la base d'une législation vigoureuse, pour lutter contre toute discrimination fondée sur l'âge et, parallèlement, pour limiter la prolifération de l'informations relatives à « la tyrannie du bon vieillissement » ou au « jeunisme » qui empêche les personnes âgées de mieux vivre leur âge.

- Le thème du vieillissement doit être inclus dans les programmes scolaires formels, comme c'est le cas d'autres questions importantes telles que le racisme, le sexisme et l'environnement. Dès les premières années d'école, les enfants doivent être familiarisés avec les aspects du vieillissement collectif et individuel – entre autres en réunissant des jeunes et des personnes âgées pour qu'ils coopèrent et échangent sur des projets de toutes sortes.
- Les services publics doivent être conçus, dans la mesure du possible, de manière à pouvoir être utilisés par toutes les générations et à favoriser le contact entre elles – par exemple dans les organismes médicaux, sociaux, culturels et éducatifs.
- Les états membres pourraient proposer, conformément au principe de non-discrimination garanti par l'Union européenne, de sanctionner les comportements de toutes sortes basés sur la perte d'autonomie des personnes âgées.

## L'intérêt de la société à traiter les problèmes liés au vieillissement

3.4

L'objectif d'une « société intégrant tous les âges » est un but fondamental qui doit être poursuivi par les organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

L'intégration sociale, la cohésion sociale, l'égalité et la solidarité constituent la trame d'une société humaine et fonctionnelle dont chacun peut retirer les avantages. Cela n'est pas seulement vrai en termes de statut économique et social mais aussi, et plus encore, pour la cohabitation de toutes les générations actuelles. Sans ces éléments, la société a tendance à perdre sa cohésion et l'on voit apparaître des intérêts fortement contradictoires entre les différents groupes d'âge, et même des luttes opposant ces groupes. Par conséquent, l'objectif d'une « société intégrant tous les âges » est un but fondamental qui doit être poursuivi par les organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

Il est de la plus haute importance que les politiques, stratégies et actions liées à un aspect quelconque du vieillissement reposent sur une vision du cycle de vie dans son intégralité et sensibilisent donc la population pour qu'elle raisonne toujours sur les problématiques et les mesures sociétales en fonction d'une approche qui tienne compte du vieillissement.

La société a la responsabilité de reconnaître pleinement les personnes âgées comme une entité constituante et de valoriser et d'honorer leurs réalisations de vie et leur contribution au développement de la société. Ce faisant, entre autres, par le biais des programmes scolaires, la société crée également une motivation pour les jeunes générations à donner le meilleur d'eux-mêmes et à accorder leur part d'attention et d'effort à la qualité actuelle et future de cette société.

- Les politiciens et les autres décideurs ou acteurs importants qui façonnent l'opinion publique doivent clairement souligner l'importance du bien-être de toutes les générations vivant ensemble pour la qualité et l'avenir de la société. Simultanément, ils doivent souligner qu'il est de la responsabilité conjointe de tous de contribuer activement à l'objectif « d'une société intégrant tous les âges ».
- Dans les administrations politiques nationales, régionales et locales, il faudrait créer un service spécifique ou un autre centre de coordination chargé des questions relatives au vieillissement et communiquer largement l'information à ce sujet. De même, les budgets publics à tous les niveaux doivent contenir une partie spécifiquement consacrée à l'aide aux personnes âgées comme c'est normalement le cas avec d'autres groupes, comme les enfants, les personnes handicapées, etc.
- Les pouvoirs publics et les médias doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter les conflits entre générations et être à la hauteur de leur responsabilité de médiation entre les intérêts divergents.
- Les établissements scolaires doivent systématiquement mettre en avant l'approche consistant à voir le cycle de vie comme un tout, et transmettre une image appropriée des personnes âgées, lorsqu'il s'agit d'aborder la structure des communautés et de la société dans son ensemble afin de faire comprendre aux enfants l'importance de l'intégration sociale, de la cohésion, de l'égalité et de la solidarité pour assurer la qualité et la durabilité de la société.

## Qualité de vie et bien-être

3.5

La recherche de la qualité de vie en général et du bien-être individuel est intimement liée au droit fondamental de vivre et de vieillir. Assurer la qualité de vie et le bien-être doit être considéré comme une responsabilité conjointe entre la société et l'individu, avec un rôle prédominant de l'État. Les pouvoirs publics doivent créer les conditions structurelles, procédurales et matérielles nécessaires au vieillissement dans les meilleures conditions. Cela implique non seulement le maintien des revenus nécessaires, la qualité du logement, les dispositifs de mobilité, mais aussi les structures de santé et de soins sociaux indispensables, les services culturels et éducatifs et, ce qui est très important également, les possibilités de participation personnelle dans la société.

Le sentiment personnel de bien-être résulte de la combinaison de facteurs complexes internes et externes. Il dépend entre autres d'un niveau suffisamment élevé d'estime de soi et d'autodétermination, la satisfaction vis-à-vis de ses propres conditions de vie, la reconnaissance personnelle et sociale de sa personnalité et de ses capacités, la couverture des besoins individuels et des composantes similaires. Seuls certains de ces aspects peuvent être couverts par la société et l'entourage immédiat.

L'éducation et l'information doivent véhiculer un message fort et la compréhension du fait que les individus sont également largement responsables d'eux-mêmes, de leur développement personnel, de leur bonheur, de la façon dont ils se préparent pour avoir un vieillissement actif et sain ainsi que de l'adoption des dispositions appropriées – matérielles et non-matérielles – en vue des besoins qu'ils peuvent ou risquent de rencontrer à un âge avancé.



- Les politiques publiques doivent veiller à ce qu'un large éventail de possibilités de vieillissement soit disponible, et à ce qu'elles assurent un haut niveau de qualité de vie, qu'elles soient fournies par la communauté, par le marché ou par la possibilité de vieillir chez soi. Dans la mesure du possible, les personnes âgées doivent avoir le droit et les moyens de choisir entre les différentes options disponibles.
- Indépendamment du choix d'une personne âgée au sujet de l'environnement dans lequel elle souhaite vieillir, la qualité de la maison ou de l'institution choisie doit être de haut niveau en termes de sécurité et de confort - et être bien adaptée aux besoins physiques, mentaux et sociaux ainsi qu'aux préférences personnelles raisonnables de la personne.
- Dans le cas où un tiers devrait prendre une décision sur l'endroit où placer une personne âgée et les soins nécessaires, ses besoins et ses préférences doivent être évalués de manière objective. Le choix adopté ne devrait jamais imposer des contraintes inutiles à la personne.

- Les institutions pour personnes âgées et les soignants doivent comprendre pleinement que les personnes âgées ont des opinions, des besoins et des choix très divers et qu'une approche unique pour tout le monde n'est pas du tout valable puisqu'elle ne reconnaît et ne respecte pas l'individualité de la personne. Leur droit de choisir et de s'exprimer doit être garanti. Des mécanismes de plainte appropriés devraient être mis en place, de même qu'un droit de retrait permettant à la personne âgée ou son représentant légal, de quitter l'établissement de soins (mettre fin à l'accord par anticipation).
- Les entreprises privées, en particulier dans le secteur du logement, des soins et du soutien, doivent être fières de la qualité de leurs installations, de leurs équipements, de leurs services et de leur personnel. Elles devraient suivre le principe « faire le bien et en parler » afin de stimuler leur activité. Assurer la qualité, même si elle s'avère plus coûteuse, est toujours à long terme le meilleur argument de vente et assure la durabilité de l'entreprise.

## Problèmes et obstacles rencontrés par les personnes âgées

3.6

Les difficultés rencontrées par les personnes âgées sont multiples et vont de problèmes très individuels à des obstacles plus généraux et structurels dans l'environnement physique et dans la société. Elles sont dues à l'augmentation de leurs faiblesses et de leurs besoins particuliers, au non-respect de leurs droits, aux contraintes financières éventuelles, au manque de possibilités, aux politiques défaillantes et aux programmes de soutien inadéquats - pour n'en citer que quelques exemples.

Il est nécessaire, en particulier, de gérer et de résoudre les problèmes suivants : maintien d'un revenu suffisant, soins médicaux et sociaux adéquats, sécurité à domicile et dans les espaces publics, questions de mobilité, possibilités de participation à la communauté, isolement et solitude, besoin d'une certaine reconnaissance personnelle et de respect, pour ne citer que quelques exemples.

Une préoccupation majeure vient du fait qu'il y a une combinaison et une accumulation de difficultés et de barrières auxquelles les personnes âgées doivent faire face – et que le poids de ces problèmes tend à augmenter avec l'âge et ses conséquences.

De nombreux acteurs du secteur public et privé sont concernés et doivent être impliqués dans l'élimination ou, du moins, la réduction de la complexité et de la gravité de tels problèmes. Cela exige des politiques et des stratégies claires pour la collaboration et la coordination des responsables et des obligations envers les personnes âgées. Les personnes âgées ainsi que les organisations qui les représentent ou qui les défendent doivent être étroitement associées aux processus de recherche de solutions appropriées.

Voir la liste de vérification concernant les « Opportunités, les barrières, les obstacles et l'environnement propice à la participation et à l'intégration des personnes âgées dans la société. »

## **Recommandations**

Tous les acteurs concernés par le vieillissement doivent comprendre et accepter que les personnes âgées ne doivent pas être considérées comme des « objets » de politiques, de stratégies ou d'actions, mais comme des sujets clés ayant un rôle central à jouer. Les acteurs doivent reconnaître que la revendication « rien sans nous, si nous sommes concernés » n'est pas seulement une demande justifiée mais doit être la règle d'or de toutes leurs actions.

- De nouveaux profils professionnels dans le domaine de la coordination du « processus de gestion des cas » doivent être développés - tels que celui de « gestionnaire de cas » - afin que les personnes âgées puissent véritablement bénéficier d'une plateforme de soutien territorial où les efforts de tous les professionnels de la santé sont concertés dans le cadre d'une approche axée sur les résultats.
- Lors de l'élaboration d'une législation et d'un règlement au bénéfice des personnes âgées, les institutions et les services responsables de la planification doivent d'abord procéder à une évaluation minutieuse des difficultés et obstacles auxquels les personnes âgées sont susceptibles d'être confrontées. Ces problèmes doivent être consignés et classés dans des listes exhaustives des choses « à observer » et « à faire » afin d'en tenir compte de la façon la plus appropriée. Le suivi régulier de la législation, de la réglementation et des mesures liées à l'âge devrait faire partie du processus de mise en œuvre.
- Ces listes doivent être établies et évaluées avec une étroite participation des personnes âgées elles-mêmes et de leurs organisations représentatives dans la société civile. Elles doivent en fin de compte être le résultat d'un dialogue intense entre les auteurs, les intéressés et les professionnels impliqués dans leur planification puis dans leur mise en œuvre.

# Mobilité des personnes âgées

3.7

La question de la mobilité revêt une importance cruciale pour les personnes âgées, car elle est un facteur déterminant de leur degré d'indépendance, d'autodétermination, de participation à la société et de bienêtre. Même lorsque les capacités physiques et mentales pourraient être quelque peu réduites par l'âge, le droit de circuler librement dans les espaces publics doit être garanti autant que possible.

Cependant, le degré de mobilité peut être sérieusement limité ou même rendu quasi impossible pour les personnes âgées par la complexité des systèmes de transport public actuels, avec leurs caractéristiques techniques et organisationnelles avancées. Les automates de billetterie à mécanisme de commande compliqués ou la nécessité d'utiliser des dispositifs de paiement électronique peuvent décourager les personnes âgées d'utiliser les transports publics.

Le surpeuplement des transports publics, les difficultés d'accès physique, les délais de correspondance trop serrés, les fermetures trop rapides des portes, la mauvaise conduite des autobus, le manque de places assises et d'autres complications similaires peuvent constituer d'autres problèmes graves pour les personnes âgées. Des informations audio-visuelles insuffisantes ou difficiles à comprendre - causées, par exemple, par des cartes compliquées, des annonces trop rapides, des parasites ou des polices trop petites - peuvent rendre l'orientation très difficile pour les personnes ayant une vision limitée et des capacités auditives réduites

Pour les personnes âgées qui sont encore capables de conduire une voiture ou de se déplacer à bicyclette, les changements fréquents de l'infrastructure urbaine sont déroutants et peuvent être très difficiles à vivre. Il en est de même pour les piétons plus âgés dans les zones de travaux d'amélioration des routes, quand les routes qu'ils avaient l'habitude d'emprunter disparaissent soudainement ou si les feux de circulation changent trop vite aux passages pour piétons, pour ne citer que quelques-unes des complications fréquentes.

Enfin, la densité globale de la circulation, les zones piétonnes surpeuplées, les comportements impolis ou même brutaux, le manque de bancs pour se reposer et les toilettes publiques insuffisantes ou incommodes peuvent fortement restreindre la mobilité des personnes âgées ou rendre impossibles leurs déplacements à l'extérieur.



- Les planificateurs urbains et les services d'organisation du trafic doivent être très conscients du fait que l'activité physique, y compris dans les espaces publics, est un facteur essentiel pour favoriser un vieillissement actif et en bonne santé, qu'elle ait lieu dans le cadre des activités quotidiennes normales, des loisirs ou de la participation à la vie communautaire. Elle doit donc s'intégrer étroitement et de manière adéquate dans tous leurs processus de planification et ainsi faciliter la mobilité des personnes âgées et les encourager de toutes les façons possibles à se déplacer - que ce soit à pied, à vélo, en transport public ou en voiture privée.
- Les autorités municipales doivent faire preuve de créativité dans la recherche de solutions innovantes pour assurer la mobilité et le transport des personnes âgées en fonction de leurs besoins et de leurs capacités - par exemple en proposant des transports à la demande, en facilitant les services de transport partagé, etc. Il est essentiel, notamment, que les transports en commun soient faciles à utiliser, fiables et abordables pour les personnes les moins fortunées.

Les urbanistes doivent garder à l'esprit que les besoins en matière d'espaces publics des jeunes mères, des enfants et des personnes âgées sont très similaires.

- Les autorités municipales et les sociétés de transport de personnes en général doivent accorder une attention particulière à la question de l'information adéquate sur leurs services dans la ville et dans la région, à l'intention de la population âgée concernant les modalités d'accès, les réductions de prix, les combinaisons avec des événements culturels ou des programmes éducatifs et autres caractéristiques qui peuvent être attrayantes pour les personnes âgées. Ces informations doivent être mises à disposition de manière proactive de manière traditionnelle ainsi que sur internet.
- Les autorités municipales et les sociétés de transport de personnes doivent proposer des cours spécifiques aux personnes âgées afin de les familiariser avec les conditions modernes de circulation et de leur permettre d'utiliser les technologies de pointe des systèmes de transport actuels sans problème et avec confiance.
- Les urbanistes doivent garder à l'esprit que les besoins en matière d'espaces publics des jeunes mères, des enfants et des personnes âgées sont très similaires et souvent identiques : zones de marche tranquilles et agréables, passages sécurisés pour traverser la rue, lieux de rencontre et de repos, toilettes publiques attrayantes, etc. La mise en œuvre de solutions répondant à ces besoins doit être considérée comme une priorité dans le développement de l'espace, afin de rendre les communautés vraiment accueillantes pour tous les groupes d'âge.

- Dans les transports publics, il doit y avoir des annonces régulières et aimables pour inciter les passagers, et en particulier les plus jeunes, à accorder une attention respectueuse aux personnes âgées ainsi qu'aux autres groupes qui peuvent avoir besoin d'aide. Ils doivent être encouragés à offrir leurs sièges à ceux qui peuvent avoir besoin de se reposer ou qui ont besoin d'un endroit sûr pendant leur voyage.
- Les autorités responsables des plans de développement régional doivent étudier soigneusement toutes les possibilités d'interconnexion entre les villages et les petites villes par des infrastructures de transport public commodes et la création de possibilités d'accès facile aux centres commerciaux urbains ainsi qu'aux installations de loisirs, culturelles, éducatives et sportives afin qu'elles puissent être utilisées par les citoyens de tous âges.
- Un ensemble de cours bien conçus et axés sur les besoins des personnes âgées dans le cadre de leur mobilité (souvent limitée) doit être lancé dans les écoles afin de sensibiliser les enfants et les adolescents au vieillissement et à l'importance de la mobilité et de souligner l'importance de l'attention, des soins et du savoir-vivre dont il faut faire preuve avec les personnes âgées.

# Cohésion sociale et intégration sociale

Les visions négatives des personnes âgées sont fréquemment partagées par les personnes âgées elles-mêmes.

3.8

L'une des conditions préalables à la mise en place d'une société démocratique viable est la possibilité garantie à tous ses membres d'être pleinement et continuellement intégrés s'ils le souhaitent. Cette intégration doit couvrir les dimensions politique, sociale, économique et culturelle. La marginalisation systématique ou même l'exclusion de catégories ou de groupes spécifiques de personnes met gravement en danger la cohésion d'une société.

L'intégration doit se faire à différents niveaux, la communauté locale étant la plus importante et la plus significative. Le lieu où les gens vivent et sont en relation avec les autres est la base la plus solide de leur identité et de l'environnement où ils développent le plus facilement des attitudes de confiance et de solidarité avec les autres.

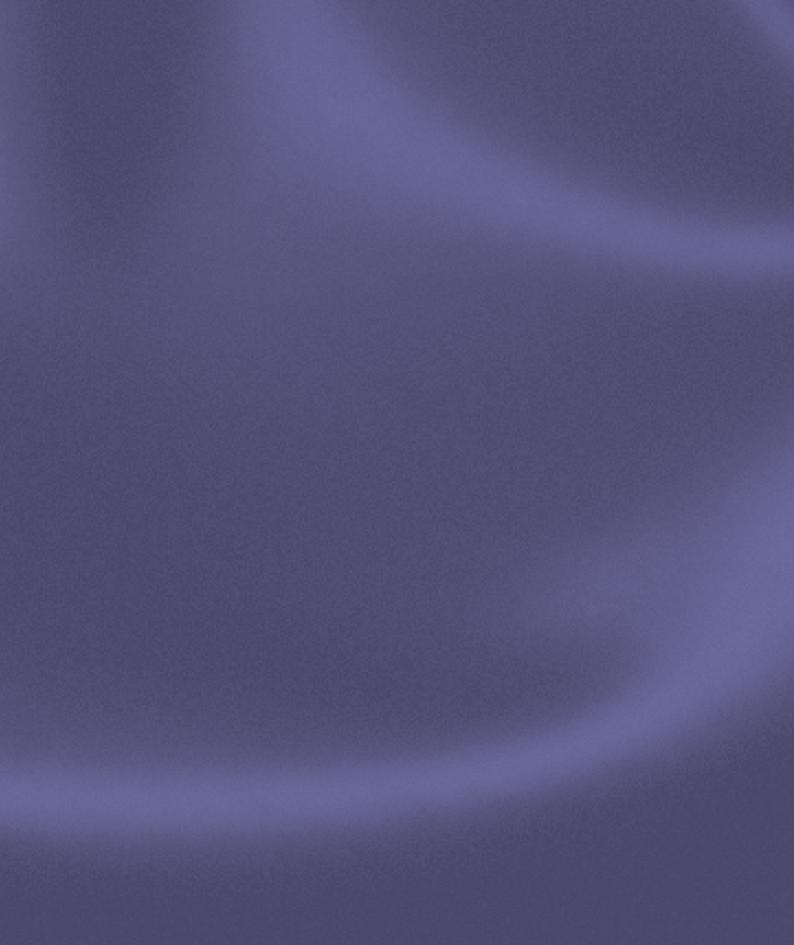
Mais même des dimensions plus abstraites de l'identité sociale et de la solidarité peuvent être fortement développées, telles que le sens de « l'appartenance à une nation » par le fait que l'état garantit les droits, la justice, la sécurité, les opportunités et autres caractéristiques décisives du fait de vivre ensemble – par exemple, à travers l'éducation, la sécurité sociale, les libertés de choix, etc.



On peut cependant observer que les personnes âgées - surtout après avoir atteint l'âge de la retraite - ne sont plus reconnues comme des membres à part entière de la société. La valeur des personnes âgées est souvent réduite à leur rôle d'électeurs lors des élections politiques, de consommateurs ou, au pire, de charge pour les systèmes de protection sociale ou d'un fardeau excessif pour leurs familles et les jeunes générations.

Cette tendance à la catégorisation négative des personnes âgées constitue un danger très grave pour la cohésion sociale de la société et comporte de lourds risques de marginalisation fonctionnalisée de ce groupe spécifique, avec la conséquence possible que des formes similaires d'exclusion puissent être appliquées à d'autres groupes. Elle pourrait donc éroder la base éthique, politique et sociale de la société.

Il est souvent vrai que les visions négatives des personnes âgées sont fréquemment partagées par les personnes âgées ellesmêmes. Cela est dû à différents facteurs. Souvent, dès leur jeunesse, les gens ont tendance à partager et défendre leurs visions négatives de la vieillesse. Ce type « d'engagement cognitif prématuré » avec un tel mode de pensée n'est pas facile à changer quand on atteint un âge avancé. Une fois qu'une personne devient âgée, ces stéréotypes négatifs tendent à devenir des prophéties auto-réalisatrices, guidant les pensées, les émotions et les comportements d'une manière très automatique. Par conséquent, si une personne âgée pense que les personnes âgées sont « malades, dépendantes et perdent la mémoire », c'est ainsi qu'elle finira par réellement agir et se sentir, confirmant ainsi cette vision négative.



- Les décideurs locaux, les administrations locales et la communauté dans son ensemble ont la responsabilité absolument primordiale de créer les conditions permettant à tous les habitants d'être pleinement intégrés dans la société locale et leur rôle principal est de fournir les moyens nécessaires pour maintenir la cohésion sociale. Ils doivent veiller à ce que les différents groupes de personnes sans discrimination aucune se sentent bien accueillis et respectés. Le principe de la « société pour tous » doit donc constituer leur principale ligne directrice.
- Un moyen important de le faire est d'offrir des infrastructures adéquates et des services non discriminatoires aux citoyens, qui correspondent à leurs besoins, soient conçus en fonction de leurs préférences et permettent des choix individuels.
- Un autre aspect très important est l'attente que la société locale offre une variété d'options pour participer à la vie sociale, culturelle, politique et autres aspects significatifs de la vie ensemble. L'offre de ces possibilités de participation devrait être complétée par des mesures de motivation stimulantes, utiles et enrichissantes.
- La société civile organisée joue un rôle clé dans la création de telles opportunités grâce à des activités spécifiques qui correspondent aux intérêts et aux capacités des personnes. Ses décideurs doivent veiller à ce qu'elles soient systématiquement ouvertes et accessibles aux personnes âgées, notamment pour créer des contacts intergénérationnels, un dialogue et une coopération.
- La combinaison des initiatives publiques et de celles la société civile en vue de l'intégration ou de la réintégration de la population vieillissante dans la société locale est une formule particulièrement prometteuse et doit être explorée par les deux parties. Il est également important que les responsables politiques et les administrations locales apportent un soutien suffisant à la société civile organisée pour qu'elle assume pleinement son rôle décisif dans la promotion de l'intégration sociale et de la cohésion sociale.

## Indépendance et autodétermination

3.9

Avoir une impression d'indépendance et d'autodétermination, ainsi que des opportunités de participer à la société, telle la base indispensable d'une vie qui ait un sens et soit vécue dans la dignité. Les personnes âgées peuvent très fortement ressentir et souffrir de restrictions dans ces domaines - qu'elles soient causées par leur état personnel ou par des circonstances extérieures. Elles sont particulièrement sensibles lorsque les règles imposées par les institutions où elles vivent ou les services organisés pour elles leur imposent des solutions peu pratiques ou des limitations et des obstacles inutiles ou même contraires au respect. L'administration de médicaments sédatifs et l'application de pratiques coercitives sont particulièrement discutables.

A tout âge et quelle que soit la condition personnelle, les gens veulent et considèrent comme un droit fondamental de déterminer eux-mêmes ce qu'ils aiment et ce qu'ils jugent être bon pour eux. C'est un élément constitutif de l'existence humaine que de rechercher l'autonomie et le pouvoir de décider par soi-même ce qu'il faut faire, quand le faire et comment le faire. Chaque fois que cette possibilité est indûment restreinte, le bien-être de la personne est dangereusement entravé.

Les institutions et les services qui ne respectent pas cette aspiration des personnes âgées à l'indépendance, à l'autodétermination et à la participation comme un besoin et un droit fondamental sont perçus par les personnes en question comme hostiles, peu attentifs, non respectueux et donc inhumains.

C'est un élément constitutif de l'existence humaine que de rechercher l'autonomie et le pouvoir de décider par soi-même ce qu'il faut faire.

- Toutes les mesures visant à héberger, à servir et à soutenir les personnes âgées indépendamment de la nature de la structure qui les fournit doivent respecter intégralement dans leur approche et dans toutes les procédures de mise en œuvre le désir de la personne de conserver un degré maximum d'indépendance et d'autonomie, et reconnaître explicitement l'existence de la possibilité d'autodétermination.
- Les mesures visant à restreindre la liberté personnelle ainsi que la prescription de médicaments psychotropes doivent être évitées autant que possible et ne constituent pas un moyen d'alléger la charge de travail des soignants - même en cas de déficience cognitive de la personne âgée.
- Dans des conditions d'autonomie personnelle réduite et d'autonomie limitée, les institutions et les services doivent d'abord évaluer soigneusement les capacités encore disponibles et utilisables, et déterminer en même temps si elles ont besoin d'une assistance extérieure et comment celle-ci peut les soutenir.

- L'approche de principe doit toujours être de ne pas se focaliser sur les déficiences et les limitations de la personne âgée, mais de commencer par supposer qu'il pourrait y avoir encore des capacités existantes inutilisées tant sur le plan physique que mental et social qui ne sont pas immédiatement évidentes, qui ne sont plus reconnues par l'environnement humain et qui ne sont peut-être même pas perçues par la personne ellemême.
- Ni le traitement ni le soutien ne doit commencer en déclarant « Vous ne pouvez plus faire ceci ou cela » mais toujours par « voyons ce que vous pouvez faire et comment nous pouvons vous aider ». Ceci est extrêmement important pour la perception de soi, l'estime de soi et la fierté des personnes âgées et améliore considérablement leur bien-être et leur joie de vivre.
- Il faudrait travailler à la déconstruction des images négatives des personnes âgées, en particulier chez les personnes âgées ellesmêmes. Le fait de s'appliquer à soi-même des stéréotypes et les processus de confirmation des visions négatives devraient être évités.

## Le vieillissement dans une perspective de vie

3.10

Le vieillissement étant un processus normal de la condition humaine, il doit être vu et respecté en tant que tel et ne pas être considéré comme la perte permanente et inévitable des capacités et des capacités de l'individu. S'il est vrai que la tension physique et la force vont certainement diminuer, l'expérience et le discernement peuvent considérablement s'améliorer avec l'âge. Un grand nombre de découvertes scientifiques, d'inventions et de développements techniques ont été faites par des personnes âgées, et un certain nombre d'artistes, de politiciens et d'autres personnalités de premier plan ont donné le meilleur d'eux-mêmes à un âge avancé.

La vie entière est, en réalité, un processus, un continuum, de l'apprentissage, de l'expérience, de la compréhension, du jugement et de l'action - avec des perspectives très différentes à ses différentes étapes et selon les changements dans les situations de vie. Pour maintenir sa vitalité, la société est bien avisée de profiter de la richesse de ces variations, de la concurrence ainsi que de la coopération entre le dynamisme aventureux de la jeunesse et les considérations prudentes des personnes âgées.

Il n'y a rien de logique à créer des délais et des catégories artificiels qui ne correspondent pas aux capacités et aux choix des individus. Lorsque la sagesse affirme qu'il y a « un temps pour tout » cette conviction se réfère également au phénomène du vieillissement. C'est une erreur fondamentale de la société, que de fixer une limite d'âge obligatoire générale pour un emploi rémunéré et de forcer les personnes ayant atteint cet âge à prendre leur retraite. Même si beaucoup de gens peuvent attendre avec impatience le moment où ils n'auront plus à travailler pour gagner leur vie et devenir retraités - souvent pour des raisons de santé ou d'autres raisons valables - beaucoup d'autres préfèreraient vraiment continuer à travailler après la retraite officielle, si les conditions le leur permettaient.

Il n'y a rien de logique à créer des délais et des catégories artificiels qui ne correspondent pas aux capacités et aux choix des individus. Cela contribue principalement à la ségrégation et à la discrimination dans la société. Il peut néanmoins y avoir de bonnes raisons de parler des différentes générations dans la société, mais le vieillissement en général doit être considéré comme un processus que tous les membres de la société sont amenés à vivre pendant une durée plus ou moins longue.

- En général, la composition des organes décisionnels doit toujours refléter de façon adéquate la structure par âge de la communauté ou de la société en général, afin de tirer le meilleur parti de la diversité de la circonscription et de pouvoir ainsi servir chacun dans une approche envisageant la vie comme un ensemble.
- Les politiques, les stratégies et les actions des organismes publics doivent toujours suivre le principe qu'Aristote a formulé si sagement dans une double phrase sur la question de la justice : « C'est une violation de la justice quand des personnes égales sont traitées inégalement mais c'est également une violation de la justice lorsque les inégalités sont traitées de manière égale. » Afin d'accorder l'égalité de statut, d'autonomie et de bien-être aux personnes âgées, les politiques publiques doivent garantir aux personnes âgées que les droits et les besoins spécifiques à leur groupe seront dûment pris en compte.
- Les organisations de la société civile dans tous les domaines concernés de la société doivent s'assurer qu'elles attirent systématiquement par leur mission, leurs objectifs concrets et par leurs actions, des membres et des soutiens de tous les âges. Cela renforce la reconnaissance de la valeur et des contributions de toutes les personnes au « bien commun » et garantit certainement l'utilité et la viabilité de l'organisation au fil du temps.
- Les services aux personnes et les installations fournies ou réglementées par les pouvoirs publics y compris les services sociaux et de santé doivent être conçus, autant que possible, de manière à pouvoir être utilisés par des personnes de tout âge. Cela permettrait non seulement d'améliorer leur caractère et leur destination comme étant « d'intérêt public », mais aussi d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité. En même temps, de telles approches contribuent de manière significative à la cohésion de la communauté.



# Capacités et contributions des personnes âgées

3.11

Dans la société européenne, les personnes âgées dans la phase post-professionnelle de leur vie sont surtout considérées comme des consommateurs de biens et de services, mais pas comme des gens produisant quelque chose. Elles sont également considérées comme les principales bénéficiaires du système de protection sociale, s'appuyant sur des régimes de retraite et utilisant de manière disproportionnée les structures et les services de santé et de soins sociaux. On oublie souvent que c'est la population âgée d'aujourd'hui qui a accumulé les ressources financières des systèmes de protection sociale et que le système peut être construit sur un « contrat de solidarité de génération » où la jeune génération soutient financièrement, de façon directe ou indirecte, la génération plus âgée et retraitée.

Les personnes âgées ont accumulé, au cours de leur vie, une énorme quantité de connaissances formelles et informelles ainsi qu'une grande variété d'expériences et de capacités de discernement, que ce soit dans le domaine professionnel ou dans le domaine privé. Cela peut se traduire, selon l'individu, par des connaissances techniques, procédurales, politiques, économiques, culturelles ou sociales - et, dans l'ensemble des personnes âgées en général, cela recouvre pratiquement tous les aspects connus de la nature, de la société, de la vie humaine, de la science et de la technologie. Elles peuvent en effet être considérées comme une partie constitutive du patrimoine intellectuel et de la « bibliothèque » de la société.

Contrairement à des sociétés qui accordent une plus grande place à leurs traditions comme beaucoup le sont encore en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, où les personnes âgées sont pour la plupart très respectées et très appréciées pour leur expérience de vie et leur sagesse - la société européenne a tendance à ignorer cette richesse et cette ressource de connaissances. de compréhension et de bons conseils qui peuvent résulter de ce qu'ils ont vécu et appris au fil du temps. En Europe, les personnes âgées sont très souvent, et de façon extrêmement peu aimable, catégorisées comme de « vieux objets rouillés » et donc pratiquement inutiles.

Pourtant, leur implication de façon beaucoup plus étroite - avec toutes les capacités qu'elles ont acquises - dans la gouvernance de la société en général et dans de nombreuses questions spécifiques, serait extrêmement utile pour toutes les communautés - qu'elles soient scientifiques, politiques, économiques, éducatives, culturelles ou de quelque autre nature.

Les personnes âgées désirent continuer à être en contact avec les réalités de la vie et avec le flux de la société et veulent y contribuer, aussi longtemps qu'elles le peuvent physiquement et mentalement.

Fait intéressant, la plupart des personnes âgées s'interrogent sur leur valeur et la contribution qu'elles pourraient apporter à la société à divers niveaux. Pour beaucoup, la « retraite forcée » constitue une sorte d'insulte à leur personnalité et à leur image d'elles-mêmes. Elles aimeraient plutôt continuer à travailler et à offrir leurs connaissances et leur expérience à la société, même si cela nécessite des conditions adaptées à leur âge. En outre, il est bien établi que le travail autodéterminé maintient ou même améliore la santé et donne un sens important à la vie des personnes âgées.

Les personnes âgées désirent continuer à être en contact avec les réalités de la vie et avec le flux de la société et veulent y contribuer, aussi longtemps qu'elles le peuvent physiquement et mentalement. Beaucoup d'entre elles s'engagent dans des organismes bénévoles qu'elles jugent avantageux pour la communauté ou cherchent d'autres occasions leur permettant de partager les connaissances qu'elles ont acquises, leur expérience ou leurs talents au profit des autres. De tels engagements les maintiennent actives, peuvent maintenir des attitudes saines et leur donner le sentiment d'être encore utiles et reconnues.

- L'âge de la retraite obligatoire devrait être abandonné purement et simplement. Comme l'a déclaré la Cour européenne de justice : ce n'est pas l'âge mais la condition et les capacités de la personne qui sont décisives dans la décision de poursuivre ou non un travail spécifique. La discrimination fondée sur l'âge, sur le marché du travail également, constitue une violation des droits fondamentaux. Toutefois, si les gens ne sont plus en mesure de travailler, pour quelque raison que ce soit, ils devraient jouir d'une « vie après le travail » avec un revenu suffisant.
- Les employeurs, qu'ils soient des organismes publics ou des entreprises privées, doivent envisager des moyens de continuer à profiter de l'expérience de leurs employés aussi longtemps que possible et peut-être même au-delà de l'âge normal de la retraite. Ce faisant, ils ne servent pas seulement leurs propres intérêts mais répondent également aux intérêts de la plupart des employés âgés et peut-être même d'anciens employés, et à ceux de la société dans son ensemble, y compris les budgets publics.
- Tous les organismes publics, à tous les niveaux de la société et dans tous les domaines de l'élaboration des politiques, de la planification et de la mise en œuvre, doivent examiner toutes les possibilités d'impliquer systématiquement les personnes compétentes dans leurs activités et ainsi utiliser leurs capacités et leur bonne volonté. Leur contribution devrait, en règle générale, être honorée par une rémunération financière adéquate.
- Tous les secteurs ayant des activités liées à « l'économie des seniors » – qu'ils produisent des biens ou des services - doivent avoir pleinement conscience du fait que les informations provenant directement des personnes âgées, en tant que consommateurs ou que clients potentiels, sont de la plus haute valeur pour leur entreprise. Les renseignements sur les besoins concrets, les préférences et les choix possibles - mais aussi sur les réactions négatives - sont un facteur important de succès économique. De ce fait, ces industries doivent mettre en place des mécanismes permettant d'associer étroitement les personnes âgées à leurs organisations à toutes les étapes de la production de ces biens et services - de la phase initiale de la planification et de la conception jusqu'à la finalisation du produit ou de la prestation du service, et enfin avec la phase d'évaluation et d'amélioration possible.

- Les services publics responsables de la santé et de l'emploi à différents niveaux doivent collaborer étroitement - en coopération avec les services de santé et le secteur des assurances, ainsi qu'avec la science et la recherche - afin d'élaborer des améliorations intelligentes sur le lieu de travail et de permettre aux personnes âgées de continuer à travailler, si elles le souhaitent, et devraient proposer ces solutions aux employeurs. Ils pourraient même subventionner la mise en œuvre de telles mesures, car elles peuvent non seulement constituer un avantage pour l'employeur et le travailleur âgé, mais aussi, indirectement, être dans l'intérêt de l'État et de la société dans son ensemble.
- Les organisations bénévoles ainsi que les institutions et services publics doivent étudier toutes les possibilités de créer des opportunités pour les personnes âgées, d'offrir leurs talents, leurs connaissances et leur temps et de contribuer à la qualité de la communauté, d'améliorer l'échange intergénérationnel et la communication ou de renforcer solidarité intergénérationnelle.

# Besoins et choix des personnes âgées

3.12

Lorsqu'elles avancent en âge, les caractéristiques physiques et mentales des personnes âgées ont tendance à changer et certaines de leurs capacités peuvent diminuer considérablement. Souvent, elles peuvent souffrir de maladies chroniques, parfois plusieurs à la fois, par conséquent, le corps peut moins efficacement échapper aux infections ou les combattre. Les fonctions cognitives peuvent également s'affaiblir ou même devenir progressivement défaillantes. D'autres troubles de nature physique et mentale peuvent également se développer, ainsi que des problèmes socio-psychologiques.

Cependant, les conséquences de ces changements, aussi inconfortables et restrictives qu'elles soient pour la personne et pour son entourage immédiat, n'entraînent pas inévitablement des restrictions très sérieuses de la qualité de vie de la personne – à condition que l'on puisse mettre à sa disposition une assistance et un soutien appropriés, abordables et qui puissent être utilisés.

L'aide et le soutien peuvent être compris en termes de biens et d'instruments divers adaptés aux personnes âgées, dans l'amélioration et l'adaptation des conditions physiques de vie, comme une variété de services personnels et ménagers, en termes de soins de santé et de soins sociaux, sous forme d'information et de communication, ou par le biais d'aides à l'apprentissage et d'aide à l'adaptation comportementale - pour ne citer que quelques-uns des différents aspects.

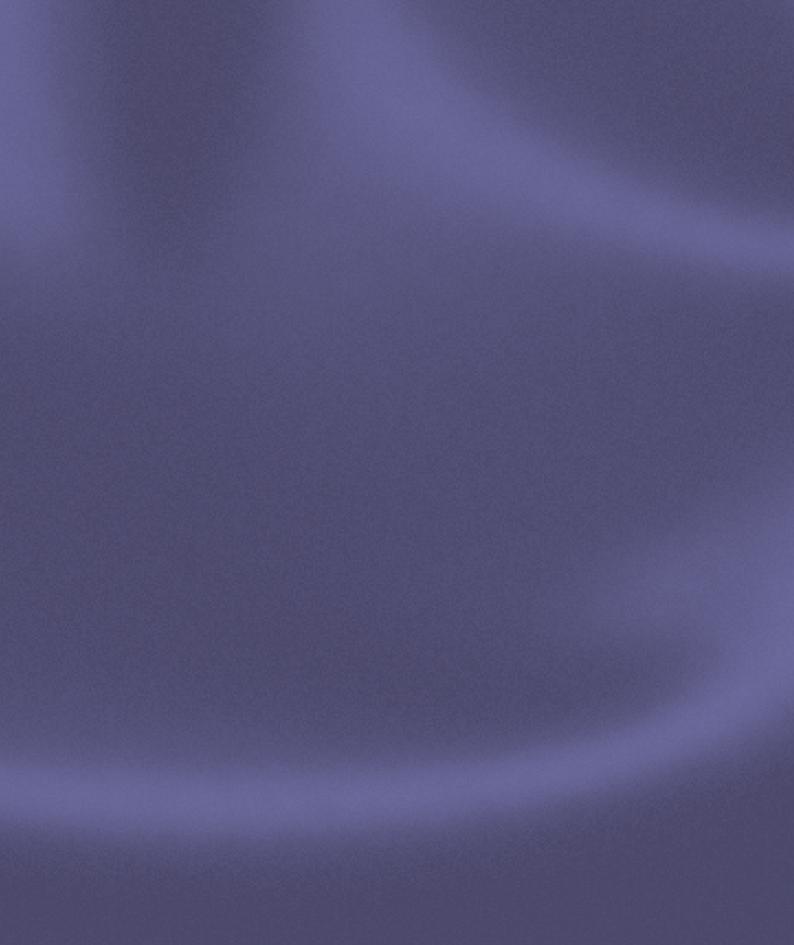


Il ne fait aucun doute que le sort, les limitations et les souffrances des membres les plus faibles et vulnérables de la société doivent être une préoccupation prioritaire de la société et l'aide doit être fournie en particulier par la famille ou la communauté - ou une combinaison des deux.

La personne dans le besoin ne doit jamais être considérée comme un « objet » d'aide et de soutien totalement incapable, mais toujours comme un sujet conscient avec des préférences et des refus spécifiques, avec le désir de jouir autant que possible de son autonomie et de son autodétermination, malgré tous les problèmes et limites possibles. Ainsi, la dignité humaine non négociable et les droits fondamentaux de chaque personne, indépendamment de son statut et de sa condition, doivent toujours être pleinement respectés.

La personne dans le besoin ne doit jamais être considérée comme un « objet » d'aide et de soutien totalement incapable, mais toujours comme un sujet conscient avec des préférences et des refus spécifiques

- Lorsque l'on propose et que l'on fournit une assistance et un soutien, il est primordial que les maux et les besoins réels et concrets de l'individu soient soigneusement et précisément identifiés et documentés, que ses capacités encore existantes soient prises en considération et que, par-dessus tout, les valeurs, les opinions et les préférences de la personne soient notés et sérieusement respectés, autant que possible.
- Etant donné que la nécessité d'une aide extérieure peut souvent être liée à des problèmes de honte et de diminution de l'estime de soi de la personne en question, l'assistance et le soutien doivent toujours être offerts de manière très sensible et compréhensible, avec des explications détaillées et toutes les informations nécessaires, permettant et même encourageant la personne à exprimer sa propre opinion, à proposer des préférences, puis enfin à faire des choix éclairés.
- Les services à la personne et les services ménagers doivent être conçus et organisés de la manière la plus personnalisée possible et doivent respecter le contexte de vie, la structuration individuelle du temps, le confort, le « non-faire » ainsi que la vie privée de la personne desservie. Lorsque des aspects spécifiques de ces aspects ne peuvent pas être pleinement pris en compte, cela doit être expliqué à la personne de manière à ce qu'elle en comprenne la raison et puisse accepter de telles exceptions limitées et justifiées.



## Les services aux personnes vieillissantes

3.13

Avec la désintégration des structures familiales, moins de personnes âgées vivent avec des membres de la famille et sont soignés par eux. Un nombre croissant de personnes âgées vivent dans des maisons ou des résidences pour personnes âgées, sont placées dans des maisons de soins infirmiers ou ont choisi de rester et de vieillir dans leur propre maison. En raison d'un manque d'expérience personnelle, à un âge plus jeune, sur les réalités des différentes étapes de l'âge, la compréhension générale de la complexité du processus de vieillissement et de ce que la vieillesse peut signifier pour les individus dans des situations différentes tend à être plutôt réduite.

Cependant, lorsque les familles ont toujours la possibilité et la volonté de s'occuper de leurs aînés qui ont besoin d'aide et de soins, le soutien externe n'est pas seulement justifié, mais dans la plupart des cas, une nécessité urgente. Les familles ne sont souvent pas du tout préparées à pratiquer les soins professionnels qui sont nécessaires aux personnes âgées. Avec la longévité atteinte en Europe, il arrive même souvent que des filles âgées s'occupent de leurs très vieux parents et qu'elles soient complètement débordées.

Dans de tels cas, des services personnels et ménagers ambulants de soutien, fournis de préférence par la municipalité, sont indispensables - en particulier pour les familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir des services privés disponibles sur le marché. En plus ou en parallèle, les mesures d'assistance à l'autonomie à domicile peuvent être d'une grande aide pour la personne ellemême, mais aussi pour la famille qui s'occupe d'elle. L'aide extérieure doit toujours être associée à des mesures d'information et de formation offertes à la personne âgée ayant un handicap éventuel, ainsi qu'au bénéfice de la famille.

Les personnes âgées préfèrent en général « vieillir chez elles » – dans leur propre domicile et être donc intégrées dans la communauté locale et en contact étroit avec les personnes qu'elles connaissent et sur lesquelles elles peuvent éventuellement compter. Cela signifie que le placement dans des foyers pour personnes âgées, dans des établissements de soins infirmiers et dans des établissements médicaux ne devrait être envisagé qu'en dernier recours. Dans tous les cas, la volonté de la personne âgée doit être pleinement prise en considération - même si cela peut conduire à des arrangements plus compliqués.

Les personnes âgées préfèrent en général « vieillir chez elles » – dans leur propre domicile et être donc intégrées dans la communauté locale

En cas de placement et de soins dans une institution, la qualité de l'institution et de ses services doit être considérée comme primordiale. La qualité englobe également le respect absolu de la dignité, des droits et de l'aspiration de la personne âgée à l'autodétermination. Un contrôle de la qualité et des mécanismes de plainte adéquats doivent être assurés.

- Les municipalités doivent élaborer des stratégies et des programmes complets pour desservir leur population âgée. Elles devraient offrir une variété d'options de soutien efficaces et de qualité qui créent des conditions permettant de choisir soit de vieillir et de recevoir les services adéquats dans l'environnement familial ou chez soi, soit, si nécessaire et si elles le préfèrent, dans des établissements. L'offre publique doit être accessible à tous sans aucune discrimination.
- Lorsque c'est possible et approprié, en harmonie avec les traditions, la culture et les réalités économiques, les conditions de développement du marché des services aux personnes âgées seront créées. La société représentée par les autorités à différents niveaux doit trouver des cadres, des solutions équilibrées et des modèles d'affaires permettant des partenariats public-privé pour assurer la durabilité et l'efficacité du secteur des services à la personne.
- La planification et le suivi des structures institutionnelles et des services personnels de prise en charge des personnes âgées doivent toujours être réalisés avec la participation étroite des personnes elles-mêmes, des organisations qui les représentent dans la société civile et de leurs familles afin de s'assurer que les besoins réels des personnes âgées sont satisfaits.

- L'amélioration matérielle et l'adaptation des conditions de vie des personnes âgées souffrant d'un handicap ou d'une pathologie doivent être une priorité d'assistance afin d'assurer la sécurité et le confort. Les propriétaires d'appartements et de maisons, les propriétaires de locaux en location et les associations pour le logement doivent veiller à ce que leurs logements soient adéquatement conçus et équipés pour répondre aux besoins de toutes les générations - des petits enfants aux personnes âgées et fragiles.
- Les municipalités ayant des responsabilités en matière de politiques de logement pourraient souhaiter promouvoir de telles améliorations et adaptations des logements en accordant un soutien financier. Cela constitue un investissement raisonnable car il peut contribuer à éviter ou au moins à retarder la nécessité de recourir à des services externes.
- Les possibilités avancées de télémédecine et de télésoins pour la personne, d'automates et de robots facilitant l'entretien et la préparation des repas, les outils d'information et de communication sophistiqués, ainsi que les « jouets avec une intelligence artificielle » qui divertissent, conseillent et créent un sentiment de ne pas être seul - et permettent de combattre la solitude doivent être sérieusement pris en considération.

- La réglementation et les pratiques du système de soins à domicile doivent permettre de trouver et de mettre en œuvre, dans chaque cas particulier, une combinaison de services humains et technologiques acceptable sur le plan économique et pour les personnes âgées. Les personnes âgées et leurs soignants informels et formels devraient avoir une plus grande influence sur la définition de cet équilibre.
- Il est absolument indispensable que les installations techniques, les appareils et les gadgets, c'est-à-dire les détecteurs de chute, les systèmes de télésoins et systèmes similaires, soient pleinement compris et acceptés par la personne âgée, de sorte qu'elle n'ait pas le sentiment d'être « espionnée ». Il faut également veiller à ce que la personne aidée ait la possibilité d'arrêter consciemment le fonctionnement de cette assistance technique.

### Recherche et développement

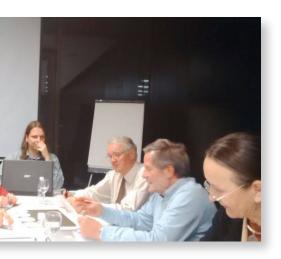
3.14



L'un des principaux problèmes de la recherche sur le processus de vieillissement et sur les personnes âgées est qu'elle est principalement médicale et ne couvre que rarement les aspects sociologiques, psychologiques, juridiques et même éthiques. Encore plus problématique est le fait que cette recherche considère les personnes âgées comme des « objets » à analyser et à interpréter et non comme des sujets, ignorant ainsi la demande justifiée « rien sans nous, si nous sommes concernés! »

La conséquence en est que les résultats des recherches sur les problématiques du vieillissement, menées par des scientifiques jeunes ou d'âge moyen, sont souvent traités en fonction de leurs préférences et méthodes particulières, en ne tenant pas du tout ou pas suffisamment compte du facteur humain de la vieillesse, ce qui peut entraîner des résultats inadéquats, insatisfaisants et qui ne rendent pas pleinement justice aux conditions particulières que connaissent les personnes âgées.

Il faut également considérer comme un problème le fait que les scientifiques et chercheurs plus âgés, notamment à cause de la pression de la génération suivante, soient soumis à des limites d'âge et forcés de prendre leur retraite ou de perdre leur soutien institutionnel et financier lorsqu'ils ont accumulé un degré élevé de connaissances de compréhension de leur domaine spécifique. Cela constitue souvent une double erreur : il peut être extrêmement difficile d'atteindre, sur la base des résultats déjà obtenus, des résultats encore plus significatifs et cela peut empêcher ou compromettre la collaboration scientifique fructueuse entre les générations.



Il est nécessaire de disposer d'un mécanisme de coordination efficace et socialement responsable.

Quant au développement de technologies pour soutenir les personnes vieillissantes, elles sont aussi très souvent concues par des spécialistes qui n'ont pas forcément un contact étroit avec les personnes âgées. La plupart des outils, des systèmes ou des procédés sophistiqués dans le domaine médical, dans les technologies de l'assistance à l'autonomie à domicile ou dans d'autres secteurs qui ont pour but d'aider les personnes à vieillir protégées, sécurisées et soignées sont développés sans la participation des utilisateurs finalement concernés. Ainsi, ils ne peuvent être inadéquats, ou pas suffisamment adaptés et n'être ni compris, ni acceptés.

En ce qui concerne le soutien public à la recherche et au développement dans le domaine du vieillissement sain et actif, l'apparition récente de mécanismes et de programmes de financement multiples et diversifiés, qui se recoupent souvent, entraîne une fragmentation et une allocation inefficace des ressources, empêchant parfois la focalisation et la mobilisation des efforts sur des priorités de recherche socialement importantes. Il est nécessaire de disposer d'un mécanisme de coordination efficace et socialement responsable.



- Les institutions scientifiques opérant dans le domaine de la recherche sur les questions de vieillissement humain ou dans l'enseignement ou la formation sur ces questions doivent s'assurer que les personnes âgées ne sont pas seulement des « objets » de cette recherche et de cet enseignement, mais des sujets indispensables et appréciés qui sont l'une des composantes essentielles de la qualité de ces disciplines. Ils devraient participer à la phase conceptuelle de la recherche et de l'enseignement, aux décisions sur les priorités, à la mise en œuvre et au suivi, ainsi qu'à l'interprétation des résultats.
- Une culture de la collaboration intergénérationnelle doit être développée en matière de recherche sur le vieillissement tout en assurant un rôle important aux scientifiques plus âgés et aux personnes âgées en général et en offrant des opportunités élargies aux plus jeunes. Le mot d'ordre devrait être « faisons des recherches ensemble! »
- Les personnes âgées et leurs représentants doivent participer activement au processus de définition des priorités de recherche. Les besoins réels, les préférences et les points de vue des personnes âgées devraient être un facteur important pour l'affectation des ressources publiques à la recherche et au développement dans ce domaine, et donner lieu à l'utilisation de divers mécanismes de la société civile, des consultations publiques, des observatoires publics, des groupes de réflexion, etc.

- Les institutions scientifiques et les laboratoires de développement technologique doivent rechercher et organiser une coopération étroite avec les organisations de la société civile représentant les personnes âgées et même les personnes âgées compétentes elles-mêmes afin d'identifier les domaines et les questions liés au vieillissement qui nécessitent la contribution des inventions scientifiques et techniques et où elle peut être fournie.
- Des méthodes et approches diverses pour impliquer les personnes âgées dans les activités de recherche et développement dans ce domaine (par exemple le Technology Experience Cafés) doivent être développées. Les méthodologies de recherche centrées sur l'homme devraient être largement encouragées et, le cas échéant, imposées par les bailleurs de fonds finançant la recherche dans le cadre du concept de la recherche et de l'innovation responsables.
- Les congrès et ateliers scientifiques et technologiques ayant un lien avec le vieillissement doivent toujours être conçus et organisés avec une bonne participation et des contributions des personnes âgées et des représentants de leurs organisations respectives. Ils devraient systématiquement stimuler l'expression des besoins, des préoccupations et des préférences des personnes âgées, de leurs familles et de leurs soignants.

## Technologies et services innovants et solidaires

3.15

Il faut considérer qu'il est de la plus haute importance de sensibiliser les décideurs politiques, les acteurs du marché et la société civile sur le fait que le vieillissement de la population est l'un des facteurs les plus importants et décisifs qui déterminent la situation actuelle et le futur proche de la société européenne. La plupart des acteurs dans ces trois domaines doivent accorder une attention particulière à ce phénomène s'ils veulent réussir à atteindre leurs objectifs et à assumer leurs responsabilités.

Il est certainement vrai que l'évolution démographique présente de nombreux défis qui doivent être examinés avec soin. Il y a évidemment beaucoup de difficultés à résoudre - comme la durabilité des régimes de retraite, les questions relatives au marché du travail et la nécessité d'une couverture médicale complète. Dans le même temps, les énormes changements provoqués par le vieillissement rapide dans la société européenne motivent la nécessité de revoir les arrangements sociétaux actuels et ouvrent ainsi des possibilités considérables pour des approches innovantes.

Le besoin d'innovation se fait sentir en particulier dans les domaines des technologies et des services visant à soutenir les institutions et les personnes dans leurs efforts pour soigner et aider les personnes âgées en fonction de leurs besoins et préférences. Mais des innovations sont également nécessaires pour s'assurer que personne ne soit victime de discrimination ou laissé pour compte, que le soin soit personnalisé et que sa qualité soit aussi élevée que possible et que les coûts des soins aux personnes âgées ne deviennent pas exorbitants et demeurent supportables l'individu et pour la société.

Le besoin d'innovation ne se limite pas aux domaines des technologies et des services mais il est également présent dans les domaines des réponses philosophiques et éthiques au changement, dans les relations et les processus sociaux, dans le financement des soins et dans une formule de solidarité porteuse de sens, pour ne citer que quelques exemples significatifs.

Etant donné que le phénomène du vieillissement affecte la société dans son ensemble, il doit aussi y avoir une responsabilité sociale commune quant aux réponses à rechercher et à mettre en œuvre. Toutes les stratégies et mesures doivent être soigneusement prises en compte dans tous leurs effets possibles. La compréhension du fait que presque toute action et réaction peut avoir de graves conséquences pour d'autres secteurs de la société doit toujours prévaloir.

Les processus d'innovation peuvent être initiés ou soutenus principalement par la recherche, les acteurs du marché ou la société civile, mais aussi par des individus eux-mêmes. Même si le but recherché et l'efficacité doivent être le principal souci, l'inventeur ou l'auteur - que ce soit une institution, une organisation ou un individu - doit être loué publiquement. Cela pourrait aider à motiver d'autres personnes à suivre cet exemple. En ce qui concerne l'innovation dans le domaine des produits et des services pour les personnes âgées, le phénomène couramment connu de la « vallée de la mort » présente des caractéristiques particulières. Il est dû avant tout aux particularités de la situation du marché, rendant plus difficile l'évaluation correcte des risques d'investissement, réduisant ainsi les possibilités de stratégies de sortie commercialement attractives pour les investisseurs privés. Cela conduit à une situation où les entreprises innovantes dans le domaine des technologies permettant de bien vieillir ne peuvent pas se montrer compétitives et attirer les investissements face à des rivaux plus commercialement attrayants. Par conséquent, le soutien public à l'innovation dans ce secteur est d'une importance cruciale pour permettre un partenariat public-privé afin de faciliter et de favoriser le transfert des résultats de la recherche dans des produits et services de soutien innovants.

- Les municipalités, les agences de protection sociale, les entreprises et les organisations de la société civile doivent créer des programmes qui motivent une réflexion novatrice, qui soutiennent des initiatives dans ce domaine, qui honorent et même récompensent financièrement des efforts et des résultats utiles.
- Les marchés publics doivent être utilisés pour encourager et adapter spécifiquement des solutions innovantes au lieu de mettre trop l'accent sur l'approche sécuritaire dans les appels d'offres publics. Cela soutiendrait les processus d'innovation et faciliterait le financement de la mise en œuvre d'idées.
- La sécurité, la disponibilité et l'accessibilité des solutions innovantes doivent être soigneusement examinées par un organisme public indépendant. De même, les différents usages des produits et l'efficacité et la fiabilité des services et des processus doivent être évalués par les futurs utilisateurs.

Le soutien public à l'innovation dans ce secteur est d'une importance cruciale pour permettre un partenariat public-privé afin de faciliter et de favoriser le transfert des résultats de la recherche dans des produits et services de soutien innovants.

- Des dispositions doivent être mises en place aux niveaux local, national et européen pour recueillir et documenter les approches et solutions novatrices réussies et les mettre à la disposition de tous ceux qui cherchent de nouveaux concepts et de nouvelles réponses. En cas d'intérêt général, l'accès aux données collectées doit être gratuit.
- Les innovations peuvent être importantes et transformer des systèmes entiers et des procédés ou être de petites innovations qui doivent malgré tout être considérées comme très importantes, par exemple parce qu'elles augmentent la sécurité ou améliorent le confort. Les innovations peuvent même consister simplement en une imitation et une adaptation créative et surprenante des méthodes et moyens existants.
- La société doit continuer à fournir un soutien essentiel au développement de produits et de services novateurs, à forte composante technologique, pour bien vieillir, afin de motiver les entreprises innovantes à combler la « vallée de la mort ». Cela peut se faire par la création d'instruments financiers ciblés, tels que des fonds spécifiques de capital de démarrage et de capital-risque, des systèmes de soutien à l'innovation compétitifs financés par l'État, des incitations financières directes (exonérations fiscales, etc.). Les investissements publics dans l'infrastructure d'innovation, spécifiquement conçus pour soutenir l'innovation dans le domaine des produits et services pour les personnes âgées (p. ex. incubateurs d'entreprises spécialisés et centres de transfert de technologie, services d'appui à l'innovation, réseautage et initiatives d'échange de meilleures pratiques) devraient être augmentés.

### Investissement dans les populations vieillissantes

3.16

Pour des raisons diverses, la société ne devrait pas hésiter à investir substantiellement dans les conditions de vie de la population vieillissante, en se basant sur le sentiment que la société européenne peut être la plus fière de sa longévité, ce qui est un succès vraiment remarquable. L'une des raisons est certainement d'honorer les réalisations des personnes âgées et leur contribution au développement de la richesse et de la qualité de la société d'aujourd'hui.

Une autre bonne raison est la responsabilité de s'assurer que les personnes âgées ne sont pas victime de discrimination, qu'elles ne sont pas moins respectées et bien traitées que les membres des générations plus jeunes et que leurs droits fondamentaux sont protégés. Il est tout aussi important de réfléchir au fait que l'investissement de la génération plus âgée a fait dans ses enfants et petits-enfants crée une obligation de se montrer solidaire et de la « payer de retour. » Une autre justification valable est la perspective selon laquelle toutes les générations vieillissent progressivement et que la principale génération ayant actuellement le pouvoir de décision va un jour bénéficier des infrastructures, services et autres commodités qu'elle offre actuellement à la population âgée. Ce sera aussi une preuve pour les plus jeunes que leur avenir est indirectement à l'ordre du jour et qu'ils peuvent avoir confiance en la société.

Mais l'investissement en faveur des personnes âgées est également très souvent avantageux pour les entreprises, et leur succès commercial en bénéficiera. Par exemple, la mise en place de services pour soutenir les personnes âgées dans leur vie ordinaire et dans des situations de vie difficiles paie bien et continuera à le faire. Un autre point de vue est que les personnes âgées en tant que consommateurs de biens et utilisateurs de services peuvent avoir un impact important sur les jeunes générations dans leurs attitudes et leurs préférences de consommation. La publicité, qui est une forme d'investissement, utilise de toute façon souvent cet argument en suggérant « Vous vous sentirez bien et heureux - même quand vous serez vieux - si vous prenez ou choisissez ceci ou cela! » Cela semble fonctionner!

# La compréhension des besoins et des préférences de la population vieillissante, dans la création des produits et services correspondants et ainsi de suite est certainement l'une des décisions les plus rationnelles et donc les plus bénéfiques que les entrepreneurs puissent prendre.

- Le concept d'une « société intégrant tous les âges » signifie, entre autres, que la société a la responsabilité de créer pour tous ses membres les meilleures conditions de vie possibles et qu'elle n'oublie ni ne néglige aucun groupe d'âge. Cela signifie que des investissements doivent être faits à la fois pour la population en général, pour servir tout le monde, mais aussi pour des groupes spécifiques qui ont des besoins particuliers - comme par exemple les personnes âgées ou handicapées. Cela ne doit pas être compris par les décideurs comme un « fardeau financier supplémentaire » qui doit être particulièrement justifié, mais comme faisant partie des obligations régulières de la société - et comme étant dans son propre intérêt fondamental.
- Les décideurs doivent être conscients du fait que dans tous les cas, les investissements au profit de la population ne concernent pas seulement la mise en place de structures physiques telles que les systèmes de transport appropriés, les logements adaptés, mais aussi l'adaptation des « logiciels », comme la communication, l'information, l'assistance, etc. afin de les rendre facilement et pleinement significatifs et utilisables pour les différents groupes cibles.

- Lorsque les pouvoirs publics, en particulier au niveau municipal, investissent dans les infrastructures et les services d'intérêt général, ils doivent toujours tenir compte des besoins de toutes les générations et partir d'une perspective considérant la vie comme un tout. Dans le processus de planification des infrastructures et des services d'intérêt général, ils doivent avoir recours à des conseils consultatifs multi-générations bien composés pour s'assurer que les préoccupations des différents groupes d'âge dans la communauté sont bien prises en compte et qu'un sentiment justifié de participation et d'investissement personnel est maintenu.
- Des investissements en faveur de la population âgée peuvent également et en particulier être nécessaires pour faciliter leur orientation et leur mobilité, pour assurer leur sécurité, pour offrir des possibilités spécifiques de formation continue, pour créer des lieux de soin, etc. Les municipalités doivent accorder une attention particulière à toutes les possibilités non encore imaginées et à diverses formes de dispositions susceptibles d'améliorer le confort et le bien-être de leur population âgée.
- Mais des investissements publics doivent également être faits pour faciliter et promouvoir la participation des personnes âgées à la vie communautaire en général par l'intermédiaire des centres communautaires et d'autres institutions. Tout aussi importants sont les investissements qui visent à créer des conditions favorables pour les rencontres et les échanges entre les générations.
- Les sociétés privées de toutes sortes doivent considérer sérieusement toutes les opportunités que la population vieillissante peut offrir à leur entreprise. En raison du nombre croissant de personnes âgées, le besoin de nouveaux produits et services augmentera considérablement au cours des prochaines décennies. En conséquence, investir dans l'évaluation des évolutions démographiques futures, dans la communication et la coopération avec les organisations de personnes âgées, dans la compréhension des besoins et des préférences de la population vieillissante, dans la création des produits et services correspondants et ainsi de suite est certainement l'une des décisions les plus rationnelles et donc les plus bénéfiques que les entrepreneurs puissent prendre.

### Recrutement et formation du personnel

3.17

Etant donné que les services à la personne destinés aux personnes âgées exigent beaucoup de main-d'œuvre et que leur qualité dépend avant tout de la compétence des personnes qui les rendent, la composition et le professionnalisme du personnel revêtent une importance primordiale. Tous les acteurs doivent s'intéresser beaucoup à cette question : les politiques et les administrations responsables de ces services, les entreprises privées et les organisations bénévoles qui fournissent des services personnels, ceux qui financent directement ou indirectement les systèmes de services et certainement les bénéficiaires des services à la personne et leurs familles.

Le professionnalisme dans le domaine des services à la personne destinés aux personnes âgées ne signifie pas seulement une connaissance technique et une expérience adéquate, mais aussi une compétence juridique, psychologique et sociale. Le personnel doit savoir exactement quelles sont les règles concernant le service particulier, il doit être parfaitement conscient de l'exigence absolue de respecter pleinement la dignité humaine du client et ses droits fondamentaux et spécifiques, il doit pouvoir écouter la personne et comprendre les besoins et les préférences respectifs, et il doit être capable de communiquer efficacement, même dans les cas et les situations les plus difficiles.

Ces exigences multiples à l'égard des professions de service personnel rendent ces tâches très complexes et comportent une grande variété de responsabilités et d'obligations importantes. Il est cependant remarquable de constater combien ces professions bénéficient en général de peu d'estime et de prestige, dans la société et combien les rémunérations sont insuffisantes comparativement. Cela conduit à un manque d'intérêt pour ce travail et à une pénurie très nette de main-d'œuvre compétente. Etant donné que de nombreux travailleurs inexpérimentés ou insuffisamment formés sont employés et qu'il y a un ratio insuffisant entre le personnel et les patients ou les usagers, la qualité des services de soutien et de soins est souvent préoccupante.

Il est aussi très important d'accorder une grande attention aux soignants informels, qu'il s'agisse de membres de la famille, d'autres parents, d'amis ou de bénévoles, et à leur énorme contribution aux soins et à l'aide aux personnes âgées. Leurs efforts méritent non seulement d'être convenablement reconnus, mais ils ont aussi besoin de soutien, de conseils professionnels et même de formation continue.

- L'état doit être à la hauteur de sa responsabilité de mettre en place et d'appliquer, pour les services à la personne et pour leur personnel, des règles claires, qui respectent la dignité humaine, les droits humains généraux et l'égalité de traitement des usagers ou des bénéficiaires et définissent des normes de qualité et des systèmes efficaces de surveillance - y compris des procédures de plainte appropriées et faciles à gérer.
- Le marché public ou privé ou les prestataires de services sociaux de la société civile que ce soit dans les domaines de la santé, des soins sociaux ou de l'aide aux ménages doivent veiller à ce que le personnel de service soit très compétent pour toutes les tâches à accomplir et qu'il dispose de suffisamment de temps ainsi que de l'équipement nécessaire pour le faire. Le contrôle et l'évaluation réguliers de la qualité devraient être la règle et l'évaluation de la satisfaction des utilisateurs devrait en faire partie intégrante. Le travail noir doit être un tabou absolu.
- Les conditions de travail concrètes et la rémunération du personnel qui dispense les services à la personne doivent être adéquates par rapport aux tâches, aux responsabilités et aux compétences requises. Cela comprend le rapport entre le personnel et les clients, les horaires de travail, le droit au repos et aux vacances, la couverture sociale et d'autres aspects importants qui, par rapport à d'autres professions spécialisées, doivent être considérés comme des droits professionnels normaux.
- Une formation intensive régulière, des mesures d'information et un encadrement de soutien doivent être la règle générale. Dans certains domaines sensibles spécifiques, cela doit même être une obligation pour les employeurs.
- Les politiques et les employeurs doivent prendre des initiatives pour rendre les professions des services à la personne mieux reconnues, afin que leurs performances reçoivent plus d'attention et d'appréciation. Dans le même temps, l'emploi au noir ou même illégal et souvent dangereux dans ce secteur doit être combattu avec force.

- Les soignants informels doivent être soutenus de toute urgence dans leurs efforts et leur image doit être améliorée. Des campagnes publiques devraient traiter de manière adéquate de cette question de la reconnaissance. Des cours gratuits d'information et de formation devraient être offerts à tous les soignants informels.
- Les employeurs doivent accorder du « temps libre pour les soins personnels ». Un temps de soin important devrait être reconnu dans le calcul des droits de retraite.

Etant donné que de nombreux travailleurs inexpérimentés ou insuffisamment formés sont employés et qu'il y a un ratio insuffisant entre le personnel et les patients ou les usagers, la qualité des services de soutien et de soins est souvent préoccupante.



### Questions de structure et d'organisation

3.18

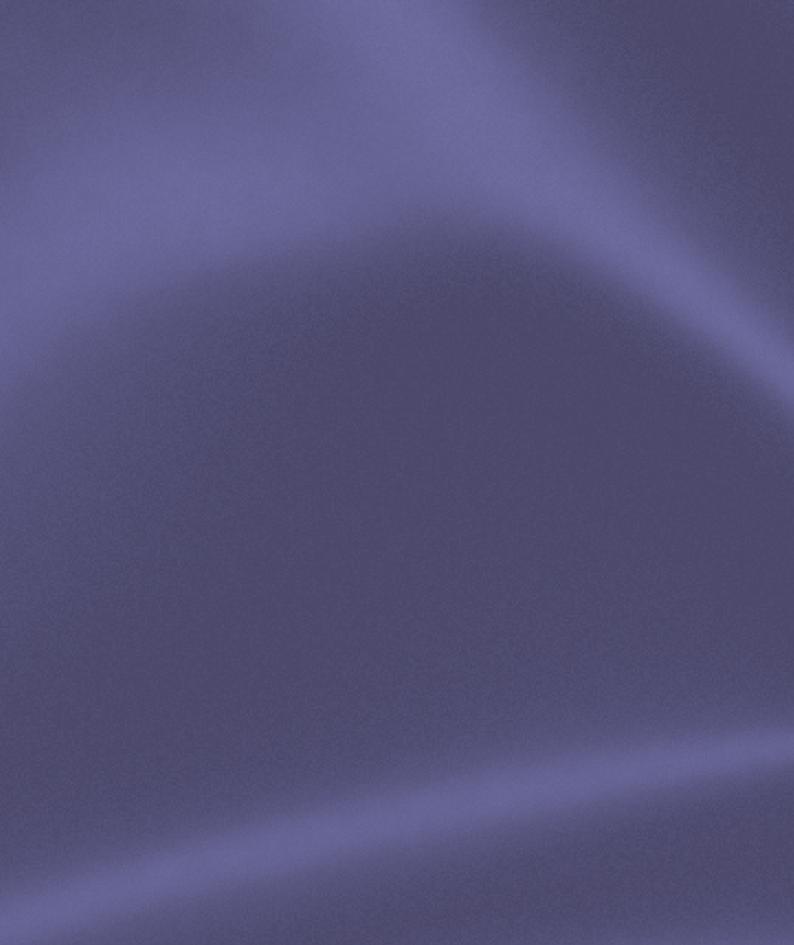
En raison de la nature des infrastructures et des services à la personne destinées aux personnes âgées, ils sont principalement fournis à l'échelle municipale, bien que l'état ait la responsabilité de les réglementer afin d'assurer l'égalité de traitement et de définir des normes en matière de couverture, de disponibilité, d'accessibilité et de qualité.

Dans le domaine des services à la personne, une approche de subsidiarité semble la plus appropriée, ce qui signifie que ces services doivent être fournis par des acteurs et des institutions aussi proches que possible de l'utilisateur ou du client. Cela commencerait en général avec la famille et d'autres personnes proches et ne deviendrait une responsabilité des niveaux supérieurs de la communauté dans laquelle la personne vit que si le niveau inférieur échouait ou n'était pas disposé à s'exécuter. Lorsque les familles s'occupent de leurs membres les plus âgés, elles ont souvent besoin d'un soutien extérieur en termes de conseils professionnels, d'aide à la prestation de services, d'aide financière et de possibilités de temps libre. Cependant, les soins familiaux ne constituent pas nécessairement la solution la plus appropriée, car les tensions familiales internes ou le surmenage des membres de la famille assurant les soins peuvent entraîner de gros problèmes. Dans tous les cas, le choix par la personne âgée du lieu où recevoir des soins et de la personne qui les dispense devrait être le facteur décisif pour toute décision dans ce domaine vital.

Selon l'approche idéologique de l'état et de la société, les autorités publiques ou les organisations de la société civile sous la forme d'associations volontaires axées sur les besoins humains doivent avoir la priorité si elles le souhaitent et si elles sont en mesure de fournir de tels services. Le financement principal doit cependant être assuré par les systèmes de protection sociale.

De même, les entreprises à but lucratif privé peuvent constituer une source raisonnable permettant de couvrir de façon adéquate les besoins des personnes âgées, qu'il s'agisse des services de base ou qu'ils soient d'une nature plus « luxueuse ». En outre, les systèmes de sécurité sociale doivent couvrir la partie des coûts raisonnables correspondant aux services personnels nécessaires et légalement reconnus.

Les soins familiaux ne constituent pas nécessairement la solution la plus appropriée, car les tensions familiales internes ou le surmenage des membres de la famille assurant les soins peuvent entraîner de gros problèmes.



- Les municipalités, en tant que principale structure responsable des dispositions prises en faveur des personnes âgées, doivent élaborer des stratégies globales sur l'organisation et des plans précis pour la prestation de services à la personne destinés aux personnes vivant dans la communauté – que ce soit sous la forme d'arrangements communautaires ou de soins institutionnels pour les services de mobilité. Les questions liées à l'accès et les installations favorisant la mobilité doivent toujours faire l'objet d'une attention particulière.
- Ces stratégies et ces plans doivent veiller à ce que ce soit le choix de la personne âgée qui détermine principalement la solution à mettre en œuvre dans le cadre des possibilités municipales. Ce choix doit toujours être informé, aussi la municipalité a-t-elle également le devoir de fournir des données suffisantes et utiles aux personnes concernées afin qu'elles puissent opter librement pour toute possibilité disponible et qui leur convient.
- Les municipalités doivent fournir, directement ou par l'intermédiaire d'autres acteurs qui pourraient être subventionnés, un soutien aux familles qui s'occupent de certains de leurs membres - selon leurs besoins et leurs souhaits. Les centres de jour, les groupes d'entraide, la solidarité de quartier organisée et les arrangements de logement intergénérationnels doivent également être considérés comme des possibilités importantes.
- Toutes les municipalités doivent également créer des « bureaux des personnes âgées » où les personnes âgées et leurs familles pourront trouver des informations et des conseils. Ces bureaux devraient également servir de points d'appui aux activités que les personnes âgées souhaiteraient offrir aux autres en fonction de leurs compétences respectives. Ces offres doivent être documentées, coordonnées et communiquées.

### Information, communication et médias

3.19

Internet est certainement aussi pour les personnes âgées une possibilité importante de rechercher une énorme quantité de données, d'opinions et de conseils.

Le degré d'indépendance et d'autodétermination dont jouissent les personnes âgées dépend en grand partie de l'accessibilité des informations concernant leur situation et leur condition particulières.

L'un des problèmes les plus graves et les plus douloureux des personnes âgées, surtout après la retraite d'un emploi à long terme, est la question de ne plus être personnellement connecté à un plus grand nombre de personnes qu'ils peuvent apprécier et valoriser, et d'avoir un accès plus limité à des informations personnalisées et des conseils de toutes sortes, alors que la nécessité de ces informations et conseils spécifiques ne diminue pas nécessairement avec les dépendances croissantes de la vieillesse.

Internet est certainement aussi pour les personnes âgées une possibilité importante de rechercher une énorme quantité de données, d'opinions et de conseils. Cependant, il existe un problème concernant la responsabilité de l'information et la façon dont le système et d'autres facteurs influencent la position, la priorité et la séquence des éléments affichés. Ce sont des incertitudes et des risques auxquels les personnes âgées ont des difficultés à faire face. En outre, les personnes âgées être peuvent de moins en moins capables et disposées à maîtriser constamment les technologies d'information générales qui évoluent rapidement, aussi bien que le langage évolutif technique ou à la mode des plus jeunes. Ainsi, elles risquent de perdre la capacité de rechercher des informations de façon approfondie, jusqu'à ce que les résultats correspondent exactement à leur problème personnel ou à leurs centres d'intérêt.

Pourtant, les systèmes de communication personnelle modernes comme les ordinateurs portables, les tablettes et les smartphones sont un excellent moyen de rester en contact avec la famille, les amis et le monde extérieur en général. Des systèmes de communication sophistiqués qui fournissent les bases techniques de la surveillance télé-médicale et des télé-soins ont également leur énorme avantage pour les personnes âgées, car ils peuvent rendre leurs conditions de vie plus sûres et plus confortables.

Les médias, en particulier la branche électronique du cinéma et du divertissement, jouent un rôle important dans la vie des personnes âgées car ils livrent leurs produits directement à la personne et ne nécessitent pas de « sortir » lorsque la mobilité personnelle devient plus lourde ou même impossible.



- Les possibilités des systèmes de communication modernes doivent être utilisées de façon intensive par la communauté - que ce soit les administrations municipales ou les organisations de la société civile - pour maintenir les personnes connectées en fournissant les informations dont elles ont besoin et en répondant à leurs besoins et intérêts spécifiques. Ils doivent également jouer un rôle majeur dans la facilitation de la participation des personnes âgées dans la société. Dans les cas de mobilité très réduite, ils peuvent même être la seule possibilité pour les personnes âgées d'avoir une certaine participation et une certaine intégration dans la société.
- De même qu'il existe des canaux particuliers pour certains groupes de population, avec des programmes adaptés qui couvrent des préoccupations et des intérêts spécifiques, il doit y avoir des arrangements similaires pour les personnes âgées. Leur contenu doit être planifié en étroite collaboration avec les organisations pour les personnes âgées et composées de personnes âgées dans la société civile, afin de s'assurer que les programmes correspondent bien aux besoins et aux préférences des personnes âgées. Les questions d'accessibilité critiques pour l'acceptation des sources d'information par les personnes âgées doivent toujours être prises en considération.

- Les nouvelles technologies des médias sociaux ont un énorme potentiel pour soutenir et faciliter un vieillissement actif et en bonne santé. Pour réaliser ce potentiel, il faudrait soutenir de nouvelles plateformes de médias sociaux ciblant les personnes âgées, leurs intérêts, leurs besoins et leurs préférences. Les acteurs publics doivent utiliser activement les médias sociaux pour se connecter aux personnes âgées.
- Les médias s'adressant à la population âgée doivent avoir plusieurs fonctions explicites: la maintenir en contact avec le monde extérieur et ses développements et informer les personnes âgées sur des questions importantes pour elles comme les services disponibles, la nutrition, les groupes partageant les mêmes intérêts, mais aussi les questions de sécurité. Ils doivent proposer des programmes éducatifs et culturels, encourager et soutenir les personnes âgées à être aussi actives que possible et, enfin et surtout, les amuser et les aider à prévenir le sentiment de la solitude et ses dangers.

- Il doit toujours y avoir une large gamme d'options disponibles pour les personnes âgées, leur permettant de choisir parmi les alternatives de communication et les outils et systèmes d'information. Les systèmes proposés doivent tous fournir des fonctionnalités interactives qui permettent à l'utilisateur d'exprimer ses réactions et ainsi participer activement à leur planification et à leur performance selon le principe du droit de choisir et de s'exprimer.
- Un aspect très important des médias est leur responsabilité de transmettre au grand public une image positive du vieillissement et des personnes âgées. Comme les enfants ont une perception très différente de celle des adultes sur le vieillissement, ils peuvent être, et sont généralement, très intéressés par les personnes âgées et ont au départ une opinion positive à leur sujet. Le rôle des médias dans la société doit consister en partie à appuyer et renforcer cela, étant donné qu'un grand nombre de jeunes n'ont ou ne peuvent avoir que des contacts restreints ou inexistants avec des personnes âgées.
- Les médias et les autres procédés de communication doivent éviter en particulier de classer les personnes âgées en fonction de catégories et de stéréotypes comme s'il s'agissait simplement d'un groupe homogène souffrant plus ou moins des mêmes maux et des mêmes déficiences. Il faudrait également comprendre que le fait de présenter les personnes âgées comme des personnes improductives et dont la seule valeur est d'être un groupe de consommateurs intéressant constitue une forme de discrimination.

### Aspects économiques et financiers

3.20

Il est reconnu que certains des résultats et des solutions proposées auront plus de pertinence dans certains pays que dans d'autres. La longévité croissante de la société européenne en conjonction avec d'autres tendances démographiques a des conséquences évidentes à tous les niveaux et dans une multitude de domaines. Dans certains pays, les organismes et institutions politiques et économiques ont préféré ignorer ces changements importants et ont agi comme si rien ne se passait. Dans d'autres pays, le défi a été reconnu - mais peu de solutions adéquates ont été mises en œuvre parce que les solutions financières et sociales acceptables sont difficiles à trouver. Souvent, l'argument est ou a été que les réformes sont tout simplement trop coûteuses, et que d'autres priorités sont plus importantes ou que l'on a encore le temps d'agir. Les politiciens de toutes les démocraties sont confrontés à un choix difficile entre l'allocation des ressources pour traiter les sujets brûlants d'aujourd'hui ou l'allocation des ressources ou l'introduction d'autres mesures politiques pour la résolution des problèmes futurs.

Le rôle de ce livre blanc est de présenter une analyse des solutions rentables et des mesures politiques qui peuvent être introduites dès maintenant et qui, d'une manière rentable, peuvent résoudre les sujets brulants du futur. Il est reconnu que certains des résultats et des solutions proposées auront plus de pertinence dans certains pays que dans d'autres.

Dans certains pays, les tentatives d'assurer la viabilité des systèmes de retraite sont au programme politique, dans d'autres pays, elles rencontrent une résistance politique importante en raison de l'ignorance du problème futur, dans d'autres encore, le problème est ignoré parce que d'autres sujets brûlants, tels que la question des réfugiés, dominent l'agenda politique. Les solutions proposées pour être financées par les contributions des futurs bénéficiaires et de leurs employeurs ne sont pas non plus bien accueillies par ceux qui en bénéficieront dans le futur, lorsque le coût actuel de la vie est le problème dominant.

Pourtant, le faire de faire semblant et de rassurer les gens sur le fait que leurs droits de retraite sont garantis - alors qu'il est manifeste que les budgets disponibles sont en diminution rapide ou nécessitent des économies pour tenir compte de l'espérance de vie plus longue - n'est pas une manière responsable de répondre à un problème aussi important. En particulier, si dans le même temps, les gouvernements, augmentent l'âge de la retraite pour des raisons essentiellement politiques et à cause de la pression exercée par certains groupes, c'est contreproductif et cela nuit à la confiance inspirée par la gouvernance.

En Europe la solution politique pour relever les défis démocratiques diffère beaucoup entre les différents états membres. Dans certains pays comme les pays scandinaves, l'âge de la retraite augmente pour compenser une espérance de vie plus longue et assurer une main-d'œuvre en expansion. Dans d'autres pays, nous avons des exemples de politiques partiales en matière de rémunération du travail et de retraite, comme lorsque la jeune main-d'œuvre est mal payée et ne peut guère envisager la fondation d'une famille, l'achat ou la construction d'une maison ou de vraies vacances, alors que les travailleurs âgés perçoivent systématiquement des salaires augmentant avec l'âge. Donc, si l'état encourage la retraite anticipée - la plupart du temps avec prime de départ – « pour faire place aux jeunes, » cela risque de créer un conflit politique malsain entre les groupes d'âge.

- Il est nécessaire de hiérarchiser correctement les priorités et de concevoir intelligemment des stratégies pour faire face aux problèmes pressants définis dans les divers états membres. Dans certains pays, les dépenses élevées pour faire face aux changements provoqués par le vieillissement de la population peuvent être politiquement et économiquement solides et rentables, dans d'autres pays ce type de stratégie politique n'est pas envisageable parce que les autres problèmes urgents doivent passer avant.
- Tous les organes et institutions politiques aux différents niveaux de la société doivent comprendre leurs responsabilités en matière de vieillissement non pas en termes de dépenses et de contraintes budgétaires, mais plutôt dans les chances de consolider la cohésion sociale et d'assurer la viabilité économique de la situation et la satisfaction des besoins de la population âgée. Il est essentiel de comprendre que l'investissement dans les services, la technologie et les initiatives soutenant une population vieillissante active n'est pas seulement politiquement sain, mais aussi économiquement sain et gratifiant.

D'une manière générale, l'investissement dans les infrastructures de logement, de transport et autres, ainsi que dans toutes sortes de services requis par une société intégrant tous les âges, est nécessaire et justifié, et peut aussi stimuler l'économie et promouvoir un marché du travail robuste.

- D'une manière générale, l'investissement dans les infrastructures de logement, de transport et autres, ainsi que dans toutes sortes de services requis par une société intégrant tous les âges, est nécessaire et justifié, et peut aussi stimuler l'économie et promouvoir un marché du travail robuste avec des conséquences positives en termes d'opportunités pour les entreprises et pour les budgets publics. Les solutions détaillées varieront d'un pays à l'autre, mais il est important de s'assurer que le fait de relever les défis de la création d'une société intégrant tous les âges devienne l'axe politique principal.
- Les systèmes publics et privés de retraite ainsi que les régimes de retraite fondés sur l'entreprise devraient être conçus de manière à offrir aux personnes âgées des incitations à rester au travail aussi longtemps qu'elles le souhaitent et les employeurs devraient être encouragés à offrir des avantages et des conditions de travail adaptées et plus favorables, si elles le font. Cela serait économiquement avantageux pour les entreprises publiques ou privées, car les compétences acquises de la main-d'œuvre seraient disponibles plus longtemps et, en même temps, cela allégerait directement et indirectement la pression financière sur les systèmes de protection sociale.
- Les entreprises sont bien avisées de suivre la logique « investir pour l'avenir si vous voulez réussir à long terme, » et d'envisager le développement et les investissements dans la production de biens et services pour les personnes âgées afin de pouvoir répondre à la demande croissante de ce groupe de consommateurs en pleine expansion. Si l'on s'y prend correctement, la population vieil-lissante représente des opportunités d'affaires énormes dans une grande variété de domaines, ce qui promet des bénéfices très appréciables.

### Marchés de niche et nouvelles opportunités de marché

3.21

Après la retraite, les personnes âgées ont normalement beaucoup plus de temps libre qu'auparavant, elles peuvent choisir librement leurs activités en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs capacités, et décider comment utiliser leur budget selon leurs préférences. Cela en fait un segment particulièrement intéressant des consommateurs de biens et un groupe important d'utilisateurs de services de toutes sortes - surtout quand leur nombre augmente comme il va certainement continuer à le faire.

Les personnes âgées ont des besoins et des centres d'intérêt multiples et, par conséquent, il existe de multiples possibilités permettant d'y répondre. Alors qu'autrefois, des produits et services plus ou moins uniformes étaient produits pour eux - en termes de fonctionnalité, de conception, de couleur, etc. - la tendance commune de la demande et les offres correspondantes en matière de biens et de services deviennent de plus en plus diversifiées, « personnalisées, » colorées et même « branchées. »

Les nouvelles opportunités entrepreneuriales qui découlent de cette tendance à l'individualisation et à la personnalisation sur le marché des personnes âgées sont importantes. Dans de nombreux domaines, le défi pour les entrepreneurs consiste à identifier quelles sont les principales valeurs qui orientent la consommation des personnes âgées, qui sont les modèles influençant leurs choix, ce qui peut faire changer leurs préférences, la meilleure façon de communiquer avec eux, que faire pour créer un attachement étroit par rapport aux produits et aux services - et des guestions semblables qui n'ont peut-être pas été jugées aussi importantes par le passé.

Etant donné qu'il n'est pas très facile d'étudier les attitudes individuelles et les préférences des personnes âgées à travers des sondages d'opinion, il faut concevoir et établir d'autres voies de communication avec eux. La meilleure manière d'approfondir leurs besoins et leurs choix généraux est de coopérer étroitement avec les organisations de la société civile représentant les personnes âgées. Afin de comprendre et d'identifier les intérêts et les préférences personnelles, les possibilités avancées des TIC modernes sont de plus en plus utilisées - avec le risque de porter atteinte à la vie privée de la personne en violant son droit à la protection des données personnelles.

On trouve des niches particulières pour des activités entrepreneuriales réussies peuvent être trouvées dans les domaines suivants: le confort résidentiel hautement personnalisé, les systèmes et méthodes d'apprentissage adaptés aux personnes âgées et personnalisés, les loisirs, les sports et les programmes de divertissement, les dispositifs d'aide à la mobilité individualisés. Un investissement important dans l'innovation des biens et des services dans ces domaines sera une condition essentielle du succès commercial.

- Il est impossible de créer de nouveaux créneaux de marché avec leur convergence progressive dans ce que l'on appelle l'économie des seniors sans développer et permettre de nouveaux modèles d'affaires basés sur le paradigme du partenariat privé-public. Les efforts visant à trouver de nouvelles facons de combiner les forces du marché et les interventions publiques sur des orientations prioritaires socialement importantes devraient être poursuivis et élargis. Pour cela, il faudrait utiliser divers mécanismes de la société civile, les meilleures pratiques largement disponibles en Europe et dans le monde doivent être rassemblées et mises à la disposition du public, et la voix des personnes âgées doit être représentée de telle sorte qu'elle joue un rôle clé.
- Il faudrait identifier les segments de marché traditionnels et émergents et les niches ayant l'impact le plus significatif sur la vision du vieillissement actif et sain dans le but de fournir un soutien public et des incitations, en étroite consultation entre les personnes âgées et leurs représentants, les communautés d'affaires et les gouvernements. Des mesures spécifiques dans ce domaine doivent être soutenues (par exemple études de marché, initiatives de coordination et de mise en réseau, etc.).
- L'internet des objets et les technologies Smart Home permettant de bien vieillir chez soi sont en train de faconner un nouveau segment de marché, qui a non seulement une importance sociale, mais aussi un énorme potentiel commercial. Les efforts visant à rendre les produits et les services fondés sur ces technologies plus largement acceptés et distribués doivent être poursuivis et élargis. L'accent doit être mis sur les activités de normalisation qui permettent une réduction radicale des coûts associés à la technologie. Stimuler la demande du marché est une autre activité importante à soutenir publiquement, ce qui peut être réalisé par le développement de sites de démonstration spécialisés, une campagne de promotion active dans les médias, des activités d'éducation et d'information au niveau municipal, etc.

- Les technologies permettant la surveillance de l'état de santé, le dépistage précoce et la prévention des principales maladies liées à l'âge, le soutien de modes de vie actifs et sains ont un grand potentiel pour améliorer la qualité de vie des personnes et réduire considérablement les coûts publics associés à la santé et aux soins. Ce potentiel est encore inexploité. D'une part, les efforts doivent viser à créer de meilleures conditions de marché pour la prolifération de ces technologies en optimisant les cadres réglementaires (par exemple en modifiant la réglementation en matière d'assurance maladie pour inclure des solutions préventives dans l'éventail des assurances santé et soins). D'autre part, les mesures de promotion, d'éducation et de consultation doivent être soutenues pour façonner une demande au niveau de la base pour les produits et services respectifs. En général, nous devons façonner une nouvelle culture, une nouvelle attitude des personnes âgées et des futures personnes âgées vis-à-vis de leur santé comme un atout ultime à protéger et à prendre en charge.
- L'avenir des technologies pour un vieillissement actif et en bonne santé qui, à leur tour, créeront divers créneaux et opportunités de marché, est lié à la convergence de différentes technologies actuellement séparées pour façonner un environnement de vie intelligent pour bien vieillir. Cet environnement sera capable de surveiller tous les aspects de la vie quotidienne d'une personne âgée à la maison et à l'extérieur (comportement, émotions, état de santé physique et cognitif), de détecter les besoins et les problèmes, de fournir toutes sortes d'aides où et quand il le faut, d'intégrer et de relier tous les acteurs internes et externes, etc. Le soutien public en faveur de la recherche et du développement doit se concentrer sur l'apport de solutions globales intégrant les sciences sociales et comportementales, les TIC et la robotique, les technologies des capteurs, la recherche médicale, etc. Etant donné que cette vision d'un futur environnement intelligent permettant de bien vieillir soulève de sérieuses préoccupations d'ordre éthique, les principaux efforts doivent être entrepris dans le domaine de la vie privée, de la sécurité et de la confiance

# Le vieillissement de la société et la croissance économique durable

3.22

D'importantes opportunités économiques liées à la « société des seniors » et des domaines intéressants de ce que l'on appelle « l'économie des seniors » vont des soins de santé aux services sociaux, de l'éducation aux loisirs, de la communication à l'information, du transport et de la mobilité aux appareils d'aide à la mobilité à domicile, de la nourriture de base aux produits de luxe et de nombreux autres produits, services et procédés dont les personnes âgées ont besoin ou qu'elles ont tendance à choisir.

Il est important de comprendre que la contribution des personnes âgées à la réussite industrielle et à la croissance économique durable est considérable et continue de croître. En fait, elles jouent un rôle clé en tant que producteurs et consommateurs - et elles doivent à l'avenir être prises plus au sérieux et être davantage impliquées dans la science et la recherche ainsi que dans toute la chaîne de production des biens et services qui leur sont destinés.



Les petites et moyennes entreprises jouent en particulier un rôle très important dans les secteurs des services, de l'équipement et des biens de consommation pour les personnes âgées.

Compte tenu de la réalité de l'allongement de l'espérance de vie, des prévisions des tendances démographiques et des possibilités offertes par les nouvelles technologies, les marchés desservant la population européenne plus âgée vont sans doute continuer à s'étendre. Ils remplaceront d'autres segments industriels autrefois très importants à l'échelle mondiale. Par conséquent, la concurrence mondiale et internationale se développera également dans ce domaine et deviendra certainement très rude.

Jusqu'ici, les industries européennes sont (encore) hautement inventives, flexibles et compétitives sur le plan mondial dans ce domaine. Cependant, à l'exception des quelques grandes sociétés internationales, la plupart sont des PME qui ont une activité commerciale qui est souvent très locale. Les petites et moyennes entreprises jouent en particulier un rôle très important dans les secteurs des services, de l'équipement et des biens de consommation pour les personnes âgées, mais leur potentiel sur le marché international est exploité de façon très incomplète.

#### **Recommandations**

- Il est recommandé de renforcer la coopération et les contacts entre les organisations représentant les personnes âgées et l'industrie afin de changer la vision commune et politique des besoins de ce segment de la population perçu non plus comme un « fardeau » mais comme une « occasion d'affaires ».
- Des initiatives à l'échelle européenne doivent être prises pour aider le segment des PME locales, qui développe aujourd'hui des technologies et des services innovants pour répondre aux besoins locaux. Les PME doivent également être soutenues dans la recherche de partenaires nationaux et étrangers pour permettre une internationalisation de leurs activités.
- Des programmes d'apprentissage tout au long de la vie dans les domaines socioéconomiques doivent être conçus à tous les niveaux avec et pour toutes les générations et accueillir les personnes de tous les âges afin de promouvoir la transmissibilité et la perméabilité des idées, des expériences et des connaissances entre les différents groupes d'âge et de renforcer la compréhension et la coopération dans l'ensemble de la pyramide des âges.
- Une importance particulière doit être accordée au soutien des structures et des institutions visant à identifier les problèmes encore inexplorés et les opportunités de la société vieillissante ainsi que dans la recherche de solutions innovantes et efficaces pour résoudre ces problèmes et tirer parti de toutes les possibilités

- Une fois les inventions prometteuses et les solutions aux problèmes développées, les pouvoirs publics à tous les niveaux doivent encourager et faciliter leur mise en œuvre grâce à un soutien financier ciblé, à des processus administratifs faciles et, dans l'intérêt général, par la reconnaissance et la promotion publiques. Une telle assistance doit être considérée comme un élément important de l'investissement dans l'avenir en encourageant l'esprit d'entreprise et la volonté d'assumer les risques.
- Tous les grands projets socio-économiques de la société doivent être soigneusement analysés pour déterminer l'équilibre entre l'investissement économique et social, sa durabilité et son potentiel d'atteindre effectivement son objectif et les avantages qu'il procurera non seulement aux générations actuelles, mais aussi aux générations encore à naître et à venir.
- Il faut comprendre et apprécier le fait que les personnes âgées, avec toute leur expérience de vie et les connaissances qu'elles ont accumulées peuvent jouer un rôle important dans la production et les activités scientifiques, éducatives, culturelles et artistiques de la société. Ce sont des « industries » censées continuer à se développer fortement en Europe et à contribuer encore plus significativement à la créativité et à la richesse de la région

# Orientations politiques et stratégiques requises

3.23

Les politiques hésitent depuis longtemps à accepter les données démographiques présentées par la recherche et à réagir de manière constructive aux conséquences prévisibles. Cela est principalement dû au fait que la société européenne a maintenu une attitude à peine respectueuse et honorable envers les personnes âgées et les a placées dans l'ombre des préoccupations politiques une fois qu'elles ont quitté leur emploi pour bénéficier de leurs droits de retraite.

En dépit du plan d'action international de Madrid sur le vieillissement adopté par l'ONU en 2002 avec une approche stratégique très complète, qui contient 130 préoccupations, concepts et points d'action qui traitent des changements et des besoins des sociétés vieillissantes et des personnes âgées et malgré la « Stratégie de mise en œuvre régionale » par laquelle les 56 Etats membres de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe se sont engagés à mettre en œuvre le Plan d'action international des Nations Unies, de nombreux états européens continuent à lutter contre l'élaboration de stratégies et de politiques saines visant à la réalisation d'une véritable « société intégrant tous les âges ».

Il y a une certaine hiérarchie dans les responsabilités de l'état de prendre soin des personnes, et cela vaut également pour les personnes âgées dans la société. La responsabilité première et globale des organes politiques et de l'administration publique est de protéger l'inviolabilité de la dignité humaine et de garantir les droits fondamentaux de la personne. Les droits, les libertés et la promesse de sécurité doivent non seulement être inscrits dans les textes légaux, mais ils doivent être correctement mis en œuvre - ce qui constitue un processus permanent de surveillance, d'efficacité des mécanismes de plainte et de réajustement

Un deuxième domaine particulièrement important pour les personnes âgées est la responsabilité de l'Etat de fournir des opportunités d'éducation adéquates, des soins de santé et une protection sociale aux membres de la société. L'Etat ne doit pas nécessairement fournir directement ces mesures mais peut, et devrait le faire dans une large mesure, déléguer à d'autres acteurs tout en fixant des règles en termes d'accessibilité, de sécurité, d'abordabilité et de qualité. Le fait que les gens aient des choix entre différents fournisseurs - qu'il s'agisse d'organisations publiques, privées ou de la société civile est certainement un avantage pour la société.

Un autre élément clé des institutions politiques et de l'administration de l'Etat consiste à planifier l'avenir de la société, pour le bien-être continu de ses populations et pour la croissance économique et la durabilité. Cela peut être considéré comme la tâche la plus difficile car il ne s'agit pas seulement de résoudre les difficultés actuelles et les arrangements matériels favorables, mais cela implique aussi la volonté et la capacité de se projeter dans les décennies à venir et d'adopter une approche philosophique pour imaginer l'avenir, pour décider des investissements à long terme pour les personnes et l'infrastructure sur humains - et même d'élaborer un « Plan B » dans l'éventualité où les choses évolueraient d'une manière totalement différente des prévisions et des espérances.

Pour y parvenir raisonnablement, l'implication étroite de toute la population dans un large discours sur l'avenir de la société européenne est d'une importance primordiale. Il devrait couvrir la situation actuelle de la société, évaluer les lacunes actuelles, évaluer les besoins actuels et futurs et tenir compte des besoins, des espoirs, des craintes et des aspirations des populations. Une attention particulière doit être accordée aux préoccupations et aux intérêts éventuellement divergents des différentes générations - v compris celles qui ne sont pas encore nées - et à la mise en place d'un équilibre entre elles, en trouvant des compromis satisfaisants.

Etant donné que la participation du segment des personnes âgées dans ces efforts importants et dynamiques de la société est actuellement, dans le pire des cas, inexistante ou, au mieux, sous-développée, l'organisation des personnes âgées dans la société civile représente une grande responsabilité – et aussi une opportunité extraordinaire – de contribuer à surmonter cette déficience en rassemblant des informations sur les véritables besoins, valeurs, intérêts, capacités, préférences, opinions et aspirations des personnes âgées et pour offrir ces informations aux acteurs impliqués dans les processus décisionnels concernant les politiques, les stratégies, ainsi que dans les services particuliers utilisés par les personnes âgées.

Il y a une certaine hiérarchie dans les responsabilités de l'état de prendre soin des personnes, et cela vaut également pour les personnes âgées dans la société.

#### **Recommandations**

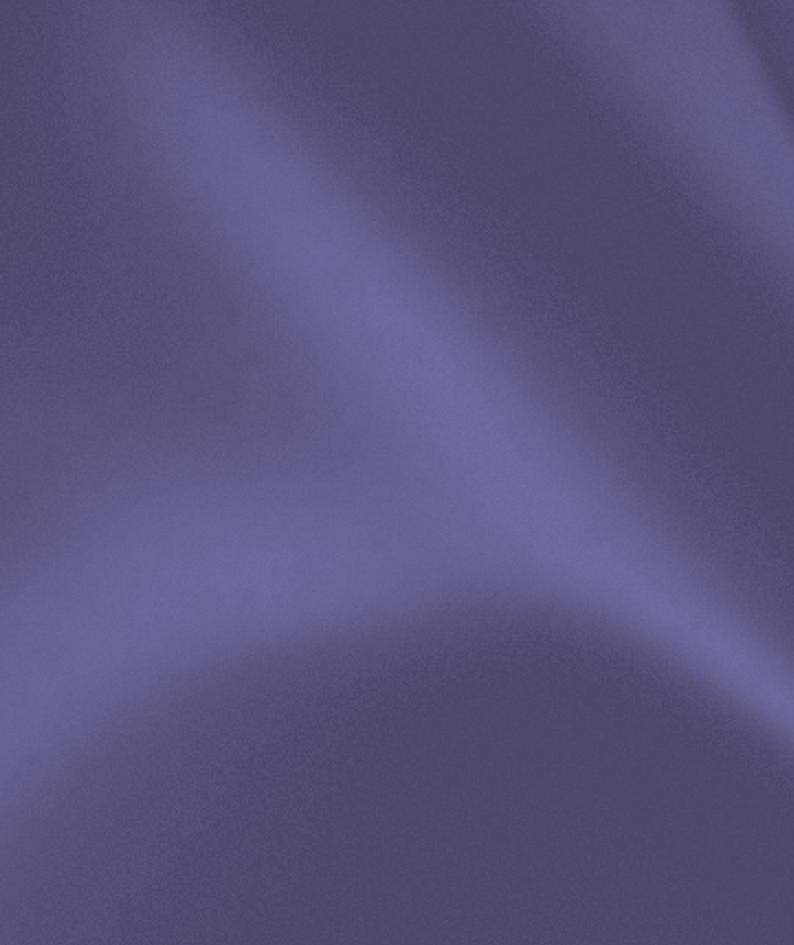
- Etant donné que le vieillissement de la population restera un élément permanent de la société européenne et déterminera plus ou moins tous les aspects de son avenir, les décideurs dans tous les domaines, influencés par ce fait et à tous les niveaux, sont bien avisés d'intégrer systématiquement le vieillissement dans leur travail conceptuel, politique, stratégique et l'élaboration de leurs programmes et d'introduire des thèmes liés au vieillissement en tant que sujets transversaux - comme cela a été fait avec les préoccupations environnementales – au lieu de penser qu'il y a encore le temps de traiter les questions en suspens et la planification de l'avenir.
- Les processus de prise de décisions liés aux questions relatives au vieillissement doivent toujours être guidés, en premier lieu, par une approche claire des « capacités besoins droits » à prendre en compte dans une perspective de vie de la situation individuelle, des préoccupations des différents groupes d'âge et de l'intérêt de la société dans son ensemble. Dans le même temps, les valeurs éthiques, telles que l'éthique des soins, la vulnérabilité des personnes âgées et le besoin de « compréhension et de bonté » doivent absolument être prises en considération.

- Etant donné qu'il sera nécessaire de trouver des compromis entre les différents intérêts divergents, toutes les parties prenantes devront être impliquées dans l'établissement nécessaire des faits, l'interprétation des résultats, la recherche de solutions, le processus décisionnel ainsi que leur suivi et leur évaluation.
- Sachant qu'en 2025, plus de 20% des Européens auront 65 ans ou plus, l'Union européenne doit être la pionnière dans l'exploitation et l'utilisation systématique de l'expertise et du bon sens des personnes âgées lorsqu'elles travaillent pour l'avenir de la société européenne. En particulier, la Commission européenne doit créer un « Conseil des seniors » démocratique jouant le rôle de conseil consultatif pour tous les processus de planification et de prise de décision susceptibles d'affecter les citoyens européens dans une perspective de vie. Dans la composition de ces conseils, il convient d'accorder une attention particulière à la représentativité de leurs membres, notamment sur le plan social, qui peut varier selon les pays.

- En vue de la préparation des grands projets sociétaux, il faudrait créer des consortiums intellectuels, politiques et organisationnels réunissant les pouvoirs publics, de grandes associations professionnelles, des organismes scientifiques et de recherche et des organisations de la société civile compétentes, y compris celles des personnes âgées, et ensuite accompagner l'évolution de ces projets.
- Des programmes d'information et de renforcement des capacités doivent être offerts à tous les décideurs ayant des responsabilités potentielles en matière de politiques sur le vieillissement en vue d'accroître leur information objective et leur capacité d'évaluation des problèmes, pour fournir des outils favorisant une meilleure prise de décision avec les parties concernées ou touchées mais aussi pour renforcer la coopération, l'échange et la réflexion commune de toutes les parties prenantes.
- Etant donné que la participation et l'implication de tous les groupes de la population sont des éléments clés de la société démocratique et créent une forte cohésion sociale. les dirigeants politiques et civils doivent prendre toutes les mesures possibles pour soutenir et renforcer les mécanismes de participation et d'implication de tous les groupes d'âge dans le fonctionnement et le développement des processus de la société. A cet égard, une attention particulière doit être accordée à la coopération efficace entre les générations et à l'imagination et à l'expérimentation de processus innovants lorsque les concepts traditionnels perdent leur attractivité ou sont devenus inefficaces.

- Les questions d'une meilleure compréhension du vieillissement de la société, des capacités et des besoins des personnes âgées et de l'image véhiculée à leur sujet ainsi que les relations entre les générations doivent être des sujets généraux de l'éducation formelle. Dans les centres d'excellence, ces sujets doivent être traités par la science et la recherche toujours avec une forte participation des personnes concernées.
- Pour être crédibles et rendre leurs décisions généralement acceptables, les responsables politiques doivent toujours s'efforcer de trouver un juste équilibre entre les politiques sur le vieillissement et les autres préoccupations sociétales importantes, en gardant à l'esprit que les orientations et les décisions prises détermineront la nature et la qualité de la société de l'avenir et que la jeunesse d'aujourd'hui va grimper continuellement l'échelle des générations.

Les questions d'une meilleure compréhension du vieillissement de la société, des capacités et des besoins des personnes âgées et de l'image véhiculée à leur sujet ainsi que les relations entre les générations doivent être des sujets généraux de l'éducation formelle.



# Observations finales et perspectives

#### Observations finales et perspectives

Les résultats du projet de recherche et de coopération « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable » (SIforAGE) ont clairement révélé qu'il existe encore de nombreux aspects importants du vieillissement dans la société européenne - avec une grande importance collective et individuelle - qui n'ont pas encore été suffisamment explorés. Ils ont également montré qu'un certain nombre de problèmes bien connus et même urgents n'ont pas encore été suffisamment pris en compte et qu'il est nécessaire d'élaborer de nouveaux programmes, politiques, et stratégies efficaces et novateurs pour faire de l'Europe une « société vraiment accueillante pour tous les âges ».

Les résultats du projet SIforAGE suggèrent également qu'il existe partout des approches innovatrices impressionnantes et très réussies développées et mises en œuvre par des groupes d'action souvent modestes, des petites et moyennes entreprises, des organisations de la société civile, des chercheurs intéressés et engagés ou même des groupes d'entraide. Mais il est assez rare que ces efforts précieux et ces expériences utiles soient connus au-delà d'un petit cercle d'acteurs impliqués ou même partagés au niveau national ou transnational. Cela signifie que beaucoup de bonne volonté, d'imagination créative et de pratiques réussies au niveau local et dans des domaines spécifiques restent confinées « dans l'obscurité » pour d'autres parties éventuellement intéressées et ne peuvent être exploités par la société dans son ensemble.

En conséquence, les propositions suivantes sont soumises à la Commission de l'Union européenne :

- Dans le cadre du programme « Horizon 2020 » des financements spécifiques doivent être affectés à la recherche sur les conséquences à long terme des changements démographiques sur les régimes fiscaux et les systèmes de retraite, sur les structures du logement et des transports, sur les infrastructures sanitaires et sociales et sur les questions similaires en mettant l'accent en particulier sur les approches et solutions novatrices, ainsi que sur la participation des personnes âgées à de telles recherches. Les résultats de cette recherche doivent systématiquement être pris en compte dans tous les contextes prioritaires, la budgétisation et les investissements ayant un impact sur le développement futur des communautés et de la société dans son ensemble.
- Afin de favoriser une approche coordonnée et ciblée de la recherche liée au vieillissement dans tous les programmes thématiques d'Horizon 2020, il faudrait mettre en place un mécanisme spécifique de coordination et d'information croisée au sein d'Horizon 2020. L'objectif principal de la coordination est de s'assurer que l'ensemble des priorités stratégiques liées au vieillissement et au bien-être est poursuivi de façon cohérente par tous les canaux de financement. Ce mécanisme doit mettre l'accent sur les défis sociétaux (SC), surtout SC1 « Santé changements démographiques et de bien-être » et SC6 « L'Europe dans un monde en mutation sociétés innovantes et réfléchies », ainsi que « Science avec et pour la société » et d'autres programmes au sein des groupes « Excellent science » et « Industrial Leadership ». En outre, elle doit étendre son influence sur d'autres programmes financés à partir du budget Horizon 2020 (par exemple, le Programme d'aide à la vie en milieu ambiant, l'Institut européen d'innovation et de technologie).



Cet organe de documentation et de diffusion au niveau européen doit également avoir pour mandat de rechercher activement de telles idées, solutions et pratiques novatrices dans le domaine des politiques, des stratégies, des programmes et de l'action pour les personnes âgées.

- La coordination peut être mise en œuvre en créant une force de travail spéciale (par ex. Groupe consultatif, comité inter-directions) associant le personnel de la Commission et des experts externes compétents, qui produira des documents de travail internes réguliers et d'autres documents utilisés pour orienter la définition des priorités de recherche. Des dispositions organisationnelles, administratives et financières appropriées devraient permettre à cette force de travail de fonctionner efficacement et d'avoir de l'influence.
- La Commission européenne doit établir éventuellement dans une structure indépendante appropriée déjà existante - un organe et un mécanisme par lesquels des idées, des solutions et des pratiques novatrices dans le domaine des politiques, stratégies, programmes et toutes sortes d'actions concernant les guestions critiques du vieillissement de la population et la situation des personnes âgées dans la société européenne puissent être déposées, systématiquement documentées et mises à la disposition de tous les acteurs intéressés en Europe, indépendamment de leur origine respective. Les contributeurs au système et les utilisateurs de la documentation pourront être des organismes politiques ou stratégiques, des administrations publiques, des institutions scientifiques et de recherche, des fournisseurs de biens et de services, des établissements de soins, des organisations bénévoles pour des groupes spécifiques et les faisant participer, dont l'objectif est l'intérêt général, voire les individus.
- Cet organe de documentation et de diffusion au niveau européen doit également avoir pour mandat de rechercher activement de telles idées, solutions et pratiques novatrices dans le domaine des politiques, des stratégies, des programmes et de l'action pour les personnes âgées. Il doit diffuser des informations largement structurées sur le contenu de sa banque de données à l'intention des parties potentiellement intéressées, et créer des mécanismes faciles à utiliser pour accéder à la documentation rassemblée.
- Il faudrait encourager les contributions volontaires des parties prenantes en organisant un «
   Prix pour les solutions innovantes » dans différents secteurs du vieillissement.
- Des projets de recherche doivent être initiés et financés de manière adéquate pour analyser les éléments saillants et les caractéristiques des approches novatrices réussies et en tirer les conséquences pratiques. L'équipe de recherche doit être composée d'un large éventail d'experts compétents - similaires au consortium SIforAGE - et, en tout cas, directement ou indirectement concernés.
- Des informations et une formation doivent être proposées sur la façon d'utiliser des expériences éprouvées, même dans des conditions différentes, par des méthodes d'imitation créative. Parallèlement, il conviendrait d'améliorer les canaux d'information et les structures de coopération transsectoriels et transnationaux.



## A propos du projet SlforAGE

Rédigé par Elena – Reformaté par D. Jarré

## Description et tâches du projet

Diffuser les connaissances scientifiques dans la société et dans des activités de promotion.

5.1

Le projet « Innovation sociale sur le vieillissement actif et sain pour une croissance économique durable » (SIforAGE) est un projet européen du septième programme cadre « Science et société 2012-2016 » qui vise à promouvoir le vieillissement actif et sain dans la société en renforçant la coopération entre les chercheurs, les décideurs, les développeurs de produits et de services, les organisations de la société civile et la société en général. Les deux principaux défis du projet SIforAGE sont les suivants:

- Diffuser les connaissances scientifiques dans la société et dans des activités de promotion,
- Promouvoir l'implication de la société et des organisations de la société civile dans la recherche, afin de permettre aux utilisateurs finaux de définir les futurs projets de recherches pouvant favoriser le vieillissement actif et sain.

#### Les principaux objectifs sont les suivants

## 1. Construire un mouvement qui favorise la promotion du vieillissement actif et sain dans la société

Etablir une définition fondée sur des données probantes du vieillissement actif et sain (VAS).

Construite un site virtuel – un incubateur social <www.siforage.eu/> – sur lequel les acteurs impliqués dans le vieillissement actif et sain échangeront, débattront et coopéreront en vue de sa promotion. Une plateforme d'apprentissage social est déjà en place sur <a href="http://siforage.sociallearningsystem.com/site">http://siforage.sociallearningsystem.com/site</a>, et un service d'assistance en ligne <a href="www.siforage.eu/contact.php">www.siforage.eu/contact.php</a> est disponible avec des réponses fondées sur des données probantes.

La chaîne de valeur du vieillissement actif et sain recouvre tous les domaines impliqués dans le vieillissement en bonne santé, y compris la santé physique, cognitive et mentale, l'engagement social, la vie active, la capacité fonctionnelle et l'indépendance fonctionnelle. Réfléchir sur cinq documents dynamiques – écrits à l'intérieur des unités de gestion des connaissances (KMU) – qui se rapportent à cinq questions clés pour le vieillissement actif et sain:

- Comment augmenter les années de vie en meilleure santé (KMU1),
- Comment améliorer l'autonomie et la prise de décisions pour les personnes âgées, en particulier pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (KMU2),
- Comment permettre aux personnes âgées d'être actives dans la société (KMU3),
- Comment les communautés et le secteur privé peuvent promouvoir un environnement « favorable aux personnes âgées » (KMU4),
- Comment les nouveaux services et technologies peuvent aider à améliorer une meilleure expérience de vieillissement à domicile (KMU5).

#### 2. Engager la société dans la recherche

Proposer une méthodologie adéquate pour intégrer les utilisateurs finaux dans le développement de la technologie et des services, par l'activation des lieux d'interaction appelés Technology Experience Cafés (TEC).

Evaluer les besoins des personnes âgées en matière de recherche sur le vieillissement http://www.siforage.eu/publications.php>

Promouvoir l'engagement des personnes âgées dans la recherche par le biais de programmes d'intervention locaux. <a href="http://www.siforage.eu/science\_corner.php#">http://www.siforage.eu/science\_corner.php#</a>. V8alVJiLS00>

Elaborer un guide de recommandations afin d'accroître l'engagement des personnes âgées dans la recherche. <a href="http://www.sifo-rage.eu/publications.php">http://www.sifo-rage.eu/publications.php</a>

Prévenir les comportements âgistes grâce à des programmes d'intervention impliquant les jeunes et les enfants. (ImAGES e-book <www.leyaonline.com/pt/livros/ciencias-sociais-e-humanas/antropologia-e-sociologia/images-ebook/>)

#### 3.

Encourager les chercheurs à prendre en compte les besoins de la société en matière de recherche

Evaluer les processus de prise de décision pour façonner la recherche future sur le vieillissement actif et sain.

Promouvoir la responsabilité éthique et sociale dans la recherche vieillissante, notamment par le lancement d'un prix décernant un projet de recherche sur vieillissement actif et sain qui considère la participation active de la société et ait un impact sociétal élevé. <a href="http://www.siforage.eu/prize.php">http://www.siforage.eu/prize.php</a>

## 4. Promouvoir l'inclusion des connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques

Analyser de quelle manière les décideurs mettent en œuvre des programmes de promotion du vieillissement actif et sain et de prévention de l'âgisme dans toute l'Europe.

Analyser les processus décisionnels pour l'élaboration des politiques.

Dans le projet, l'analyse du modèle de prise de décision au niveau politique dans les pays européens, comme le Parlement européen et dans des organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies, a été menée à bien.<a href="http://www.siforage.eu/publications.php">http://www.siforage.eu/publications.php</a> Elaborer des recommandations pour promouvoir l'élaboration de politiques basées sur des données probantes. <a href="http://www.siforage.eu/publications.php">http://www.siforage.eu/publications.php</a>>

### 5. Promouvoir la participation des décideurs dans la recherche

Organiser quatre sessions d'apprentissage mutuel afin d'améliorer la participation des décideurs dans le processus de recherche. Des contacts ont été retenus et des sondages et des séances d'apprentissage mutuel pour les décideurs sont en cours de conception et certaines ont déjà commencé. La plate-forme et le programme éducatif mis en place à cet effet fonctionnent, et nous essayons de relier les décideurs au niveau local et national. La plate-forme est disponible sur <www.mutualearning.net/cms/>

#### 6.

### Promouvoir l'introduction de services et de produits innovants favorisant un vieil-lissement actif et sain

Analyser comment les entrepreneurs créent de nouvelles entreprises, de nouveaux services ou produits, de nouvelles technologies pour un vieillissement actif et sain.

Proposer un guide pratique pour la formation des parties prenantes du secteur privé, des pouvoirs publics et de la société civile organisée, leur permettant d'innover dans le domaine du vieillissement actif et sain.

### 7. Diffuser l'information et la connaissance auprès des parties prenantes

Diffuser les découvertes et résultats auprès des membres de la communauté scientifique, de la société en général, des organisations de la société civile et des décideurs.

## Partenaires impliqués dans le projet

5.2

Le consortium SIforAGE composé de 17 partenaires européens et aussi turcs et brésiliens, a intégré un large éventail d'acteurs de la chaîne de valeur de l'innovation, tels que les fondations privées, les centres de soins, les organisations de la société civile représentant les personnes âgées, les universités, les politiques publiques des groupes de réflexion, des PME et des experts au niveau européen et international afin de combler le fossé existant entre eux

Tous les partenaires ont fait preuve d'un véritable engagement envers le travail et l'esprit du projet SIforAGE. Un niveau encore plus élevé de compréhension des besoins, attitudes et difficultés des personnes âges a été atteint.

Le projet est coordonné par l'Université de Barcelone avec le Dr Antoni Font, qui s'occupe principalement des activités de gestion et assume la responsabilité globale de la liaison entre les partenaires et la Commission. La direction est soutenue par le bureau administratif, responsable de tous les aspects administratifs, de la gestion financière et des calendriers des rapports et des livrables.

La coordination scientifique du projet a été confiée au Centre Culinaire Basque, représenté par le Dr. Elena Urdaneta, la Coordinatrice scientifique responsable de la coordination des activités de soutien et de diffusion entre les partenaires. Elle coordonne également les tâches relatives à la liaison avec les parties prenantes et la société et les activités scientifiques. Les deux coordinateurs travaillent en étroite collaboration.

#### Le consortium SIforAGE, constitué de 17 partenaires.





































The European Federation of Older Persons Fédération Européenne des Personnes Agées Bund der älteren Generation Europas Federazione Europea delle Persone Anziane

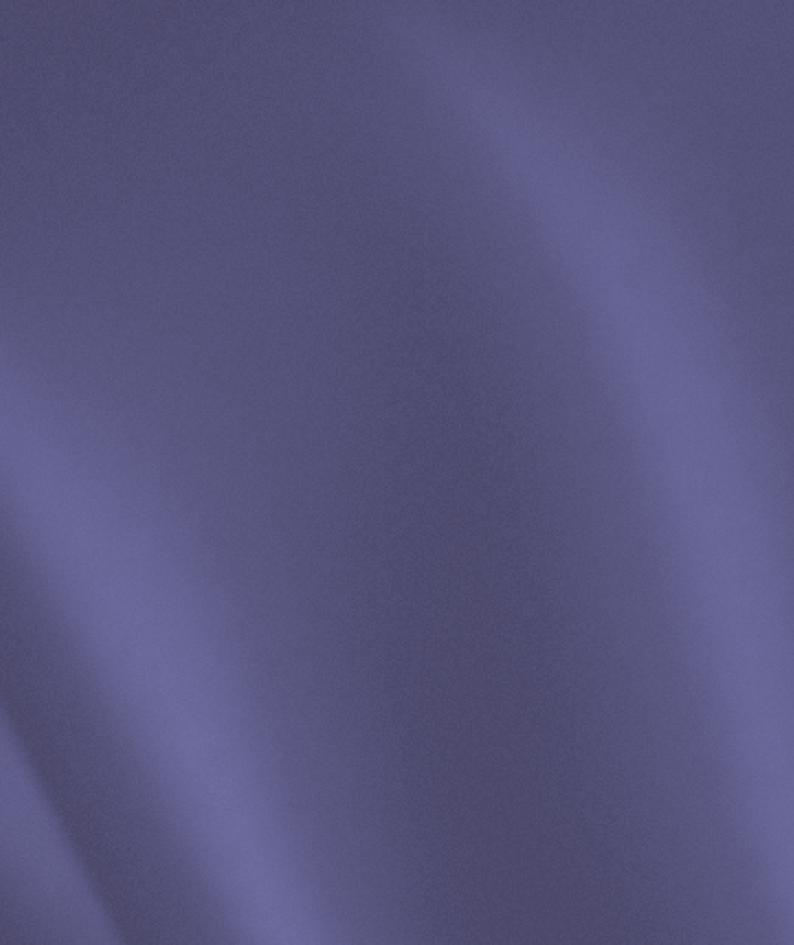


## Méthodologie du travail sur le projet

5.3

La méthodologie du projet est basée sur la méthode scientifique fondée sur des données probantes avec une approche participative forte axée sur l'apprentissage mutuel.

Le projet est structuré en 10 domaines à travers des lots de travail (WP) qui s'interconnectent à certains points pour obtenir la meilleure performance entre les partenaires, les parties prenantes et les personnes âgées. Les activités au sein des groupes de travail sont soutenues horizontalement par des unités de gestion du savoir (KMU) avec des réunions semestrielles pour discuter des aspects pertinents découlant des activités de soutien organisées dans les lots de travail WP2 à WP8. Cinq unités de gestion des connaissances (KMU) ont été organisées dans des domaines thématiques clés sur la recherche sur le vieillissement. Ces KMU ont servi de cadre pour établir un espace de participation pour 30 à 40 intervenants différents travaillant dans le domaine du vieillissement actif et sain, allant des chercheurs, des organisations de la société civile et des entreprises, aux praticiens publics et aux groupes de réflexion



## Résultats attendus du projet

5.4



Les principaux résultats du projet sont les suivants :

Plus de 2.000 parties prenantes engagées dans le vieillissement sain et actif représentées et mobilisées : Les partenaires représentent et impliquent les différentes parties prenantes sur le vieillissement de la recherche et la chaîne de valeur de l'innovation, couvrant l'Europe, la Turquie et le Brésil, y compris des réseaux et fédérations européens qui touchent un grand nombre d'acteurs. Outre les partenaires, les activités organisées dans le cadre du projet mobilisent et attirent un nombre important de parties prenantes dans toute l'Europe, ce qui donnera aux résultats obtenus un impact et une pertinence plus étendus. Le projet a également été en contact avec des experts du Comité consultatif représentant des représentants de renommée internationale qui ont assuré la pertinence des recommandations politiques réalisées dans le projet et l'impact social des activités menées.

Traiter l'innovation sociale sur le vieillissement du point de vue de la science et de la société: Le projet a couvert les différents aspects de la chaîne de valeur de la recherche sur le vieillissement, depuis les chercheurs et scientifiques de base, les décideurs publics, les développeurs de technologies et les entreprises jusqu'aux utilisateurs finaux et à la société civile. Par conséquent, les questions abordées dans le projet reflétaient les préoccupations des différentes parties prenantes, contribuant ainsi à assurer un réel impact sur le vieillissement actif et sain au niveau de l'UE.

Créer des mécanismes de soutien à la coopération des parties prenantes: Le projet a mis au point différents mécanismes de soutien pour atteindre des résultats durables et pertinents, contribuer à l'intégration de la science dans la société en matière de recherche sur le vieillissement et améliorer la coopération transnationale avec les pays représentés dans le consortium (Brésil, Turquie) et au Comité consultatif, qui ont également mis en œuvre des politiques novatrices en matière de vieillissement actif et en bonne santé.

#### **INDEX ALPHABÉTIQUE**

Agisme 37, 123

Assurances 102

Auto-prise en charge 20

Autonomie 24, 38, 53, 54, 55, 64, 122

Barrières 20, 43, 44, 53

Bien-être 40, 41, 45, 53, 54, 82, 108, 116

Business 42, 61, 69, 77, 78, 80, 82, 83, 88, 98, 101, 104,

105, 111

Citoyens 48, 52, 90, 110

Cohésion sociale 16, 39, 49, 50, 52, 111

Communauté 19, 14, 24, 33, 42, 43, 46+, 49, 52, 55, 60, 62, 64,

68, 82, 87, 90, 93, 101, 124

Cycle de vie 20, 23, 35, 39, 40, 55, 82, 110

Décideurs 121, 123, 124

Dignité 16, 19, 33, 34, 35, 37, 53, 64, 68, 84, 85, 108

Diversité 55

**Droits de l'homme** 15, 33, 35, 85

Durabilité 40, 42, 69, 75, 96, 97, 106, 108

Economie vermeille	61, 101, 103
Espérance de vie	20, 23, 96, 15
Espérance de vie en bonne santé	20, 23
Ethique	19, 33, 36, 50, 71, 76, 102, 110, 123
Image	37, 38, 40, 54, 86, 94, 111, 123
Innovation sociale	1, 3, 4, 6, 9, 13, 15, 29, 30, 115, 121, 132
Institutions	9, 10, 12, 16, 34, 38, 42, 44, 53, 54, 62, 68, 69, 74, 76, 82, 87, 95, 97, 105, 107, 118
Marché	4, 12, 15, 19, 20, 21, 27, 42, 61, 68, 69, 75, 76, 77, 85, 98, 100, 101, 102, 104, 108, 118
Mobilité	19, 41, 45, 46, 48, 82, 90, 92, 93, 100, 103
Municipal	46, 48, 68, 69, 77, 82, 87, 30, 93, 101
Organisations	12, 19, 25, 30, 38, 39, 44, 55, 60, 61, 62, 69, 74, 77, 82, 83, 88, 93, 100, 108, 110, 111, 115, 118, 121, 125, 129
Participation	4, 15, 16, 20, 23, 27, 28, 33, 34, 41, 43, 44, 45, 46, 53, 74, 82, 93, 109, 111, 123, 124, 129
Personne âgée	2, 67, 90, 110

125, 132

16, 20, 24, 52, 62, 110, 118, 121, 123, 124,

**Politique** 

Pouvoirs publics 3, 19, 38, 40, 41, 55, 82, 88, 106, 111, 124

Prévention 102

Prise de décision 34, 110, 111

**Programmes intergénérationnels** 90

Recherche 1, 2, 3, 9, 12, 13, 15, 21, 62, 71, 72, 74, 77, 92,

102, 103, 105, 107, 111, 115, 116, 118, 121, 123,

124, 129, 132

Responsabilité 16, 19, 20, 34, 40, 41, 52, 76, 79, 81, 85, 87, 94,

108, 109, 123, 126

Santé 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 15, 16, 20, 23, 24, 25, 26,

41, 46, 56, 57, 59, 60, 62, 63, 72, 85, 93, 96, 101,

102, 103, 108, 115, 116, 121, 122, 132

Services sociaux 19, 55, 103

SIforAGE 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 14, 15, 16, 34, 115, 118, 121,

122, 123, 125, 127

Société civile 12, 15, 38, 44, 52, 55, 69, 74, 75, 76, 77, 85, 88,

93, 100, 101, 108, 109, 111, 115, 121, 124, 129,

132

Soins 16, 20, 23, 24, 26, 30, 34, 36, 37, 41, 42, 43, 44,

48, 54, 59, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 76,

77, 82, 84, 85, 86, 87, 90, 92, 102, 103, 106, 108,

110, 118, 126

Technologies 21, 48, 72, 76, 77, 92, 93, 101, 102, 104, 105,

124

Télésoins 70, 92

Transport 45, 46, 48, 81, 97, 98, 103, 116

Union européenne 2, 3, 9, 12, 15, 33, 35, 38, 110, 116

Universités 12, 125

Vieillissement 1, 2, 3, 4, 6, 10, 11, 14, 15, 16, 19, 20, 22, 23, 24,

25, 26, 27, 29, 30, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 44, 46, 48, 52, 55, 56, 67, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 93, 94, 97, 98, 99, 101, 102, 105, 107, 110, 111, 112, 115, 116, 118, 121, 122, 123, 129,

132

Vieillissement actif et sain (VAS) 1, 2, 3, 4, 6, 9, 15, 16, 46, 93, 101, 102, 115, 121,

122, 132

Vieillissement en bonne santé 1, 2, 3, 4, 6, 9, 15, 16, 25, 26, 46, 93, 101, 102,

115, 121, 122, 132

Vulnérabilité 36, 110

